

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	08	TRANSPORT	07	ADMINISTRATION	40
ECONOMIE	07	RURAL	04	TELECOMMUNICATION	01

N° 2875

18 Aout 2023

18 August 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	006 /CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET : DEMANDE DE COTATION N°0013/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'ECOLE PRATIQUE DU D'AGRICULTURE ET DU BOIS D'AMBAM (EPABA)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	1 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE PROPOSITIONSN°02/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSITANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) DU PROJET DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	001/A/CR-AD/SG/2023 DU 11 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/CR-AD/SG/2023 DU 11 AOUT 2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QU'UNE PIÈCE A ÉTÉ AJOUTÉE DANS LEDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	001/ADD/CA/YDEIV/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION CI-APRÈS: DC N° 01 /DC/CA/YDEIV/CIMP DU 20/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF N°03 AS/ 012/AOIO/CUD/SG//2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03 AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 012/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	N/A Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/23/ST/ASMI/CARPA, DU 19 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE PREFAISABILITE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
7	Reference	ADDITIF N°02 A/S ° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 EN VUE DU SUPPORT DE L'HEBERGEMENT DU NUMERO COURT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA ET ACQUISITION DES SMS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
8	Reference	013/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET REMPLACEMENT DES PIECES DE L'AMBULANCE IMMATRICULEE CA6561D DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
9	Reference	053/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°053/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
10	Reference	02/A/CA/GRA III/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02/A/CA/GRA III/2023 PORTANT REVISION DU DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES POUR LE COMPTE DU DC NOOI/DC/CA-GAROUAIII/CIPMCAG3/2023 DU 19/07/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS A BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	Reference	003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ)DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 23--813/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°03/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°03097-23/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CA6 DU 22 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference ADDITIF N°01 A/S 034/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 01/A/CR-AD/SG/2023 DU 11 AOUT 2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001/A/CR-AD/SG/2023 DU 11 AOUT 2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS ; LYCEE TECHNIQUE DE TIBATI (LOT1) ET LYCEE TECHNIQUE DE MEIGANGA (LOT2) EN PROCEDURE D'URGENCE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIT :</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 014/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°014/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.P. DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

16	<p>Reference 04/DM/C/BOK/SG/CIPM/M/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 27/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES (PAQUET MINIMUML), DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 16/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CUISINE-RESTAURANT DU COMPLEXE ÉCOTOURISTIQUE DANS ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

18	<p>Reference 051/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°051/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference 00126/D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 00126_ /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00033/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'UN BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN CENTRAL ET SALLE DE RÉUNION AU MINEPIA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 011/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°011/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference 0772-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

22	<p>Reference 23--812/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jorez Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CUISINE-RESTAURANT DU COMPLEXE ÉCOTOURISTIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

24	Reference	05/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FERME AVICOLE,PHASE 2 (ACQUISITION DE MATERIEL ET D'EQUIPEMENT POUR UN COUVOIR), DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

25	Reference	001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

26	Reference	010/D/C0B/ CIPM/ 2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	1152/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1152/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04 JUILLET 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MAYO— GNIWA DU TRONÇON DE ROUTE TIGNERE –MAYO BALEO DANS LE DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

28	Reference	ADDITIF N°01 A/S 033/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU LYCEE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference ADDITIF N°02 A/S 030/AONR/CUD/CIPM/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference ADDITIF N°01 A/S 031/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : A. PIÈCE N° 1 –AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO), Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 010/C/C0B/ CIPM/ 2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/COB / CIPM /2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 1134/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/CA-CPRFC/SPM/APM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 1134/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/CA-CPRFC/SPM/APM/2023 DEMANDE DE COTATIONS EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS-CADRES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR FC) DU MINTP.ADDITIF N°01 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference N/A Lire Titre/objet N/A Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

34	Reference 08/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°03/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°03097-23/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CA6 DU 22 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet N/A

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

36

Reference [066/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 066/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

37

Reference [15 /DC/COM-DZENG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

38

Reference [065/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°065/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 08 AOUT 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [1905-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 04/04/2023.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

40

Reference [012/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°012/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

41	<p>Reference 028.1/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_09_/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 EN VUE DE LA CREATION DES BOIS COMMUNAUX DANS LE CENTRE VILLE DE MESSONDO ET DU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE SOCIAL DE MESSONDO, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP 2023.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

42	<p>Reference 09 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°01 BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BALAMBA DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

43	<p>Reference 052/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°052/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference 011/D/C0B/ CIPM/ 2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DEFORMATION PROFESSIONNELLE A LA SAR/SM NKOMETOU II, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

45	<p>Reference 054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

46	<p>Reference 08 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 27/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT DE TROIS SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference 011/C/C0B/CIPM/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DEFORMATION PROFESSIONNELLE A LA SAR/SM NKOMETOU II, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference 011/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 28/07/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°011/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 DU 23 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-ABATTOIR DE PORCS A POOLA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ERE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REDION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

49	Reference N/A Lire Titre/objet N/A Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference 001/AC/CTD?MANJO/SG/CIPM/2023 16/08/2023 Lire Titre/objet NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION CONSULTATION N°001/AC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2023 16/08/2023 FOR THE ACQUISITION OF SUPPLY TEACHING AND SCHOOL EQUIPMENT OR MINIMUM PACKAGETO THE GOVERNMENT PRIMARIES SCHOOLS IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 07-09-2023
-----------	---

51	Reference 011 /AONO/CREN/CIPM/2023 DU 16/08/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/CREN/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DES VEHICULES (CA 7281 D, EN 265 AS, EN 266 AS, EN 267 AS, EN 268 AS ET EN 459 AS) ET UNE MOTO (ENMT 101 CV), POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. EXERCICE 2023. Nature de prestation Prestation Intellectuelle Date de cloture 12-09-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

52	<p>Reference 139/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 Lire</p> <p>Titre/objet RÉF N°139/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : •COMPAGNIE PROFESSIONNELLE D'ASSURANCE (CPA) S.A TEL : 233 43 43 84, B.P : 54 DOUALA ; •SUNU ASSURANCES S.A B.P. 3049- DOUALA ; •ROYAL ONYX INSURANCE CIE TEL : 691 10 05 75, B.P. 12 230 - DOUALA, TEL : 695 60 91 16 ; •ATLANTIQUE ASSURANCES S.A TEL : 243 89 88 54, BP 2933-DOUALA, TEL : (+237) 654 92 04 42 ; •ASSURANCE ET RÉASSURANCE AFRICAINE (AREA) SA, BP.18404 ; DOUALA, TEL : (+237) 676 06 00 57/696 26 12 77 ; •SAAR TEL : 233 43 81 98 /698 286 8 01, B.P : 15584- DOUALA ; •AXA ASSURANCES, TEL : 233 423 159 ; B.P : 4 068 – DOUALA ; •SANLAM ASSURANCE CAMEROUN TEL : +(237) 233 50 25 01 ; B.P : 12 125- DOUALA ; • CHANAS ASSURANCES S.A ; TEL : 699 30 27 13 ; B.P : 109 – DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 14-09-2023</p>
-----------	---

53	<p>Reference 02/DC/C-MAROUA 2ème/CIPM/AG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-MAROUA 2ÈME/CIPM/AG/2023 DU 28/07/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUETS MINIMUMS) DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II. FINANCEMENT : BIP MINEDUB</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 29-08-2023</p>
-----------	--

54	<p>Reference 02/DC/CAY1er/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAY1ER/CIPM/2023 DU 11/08/2023 POUR L'ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCÉDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 13-09-2023</p>
-----------	--

55	<p>Reference 00108/E/2/AD/AONO/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/08-2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 02N°00108/E/2/AD/AONO/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/08-2023 DU 16 AOÛT 2023 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°00104/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2023 DU 20 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS SULTANAT ET LACKA À KOUSSERI EN TROIS LOTS SÉPARÉS</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

56	<p>Reference n/a Lire</p> <p>Titre/objet PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) INTITULÉ DES PRESTATIONS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS SULTANAT ET LACKA À KOUSSERI AU CAMEROUN, EN TROIS (03) LOTS SÉPARÉS-LOT1 : CONSTRUCTION DES DRAINS ET DES OUVRAGES CONNEXES-LOT2 : RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS-LOT3 : CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS, COMPLEXES SPORTIFS ET ÉQUIPEMENTS RÉFÉRENCE DU DAONO N°00104/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2023 DU 20/07/2023</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	ADDITIF N°02 A/S 027/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 028/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF N°01 A/S 032/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

59	Reference	00051 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00051 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00033/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'UN BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN CENTRAL ET SALLE DE RÉUNION AU MINEPIA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	ADDITIF N°02 A/S ° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6HA A MBANGA BAKOKO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

61	Reference	00052 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00052 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00034/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF N°02 A/S 031/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference	012/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 du 28/07/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°012/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°11/A0NO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 3E DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

64	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS-CADRES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR FC) DU MINTP.ADDITIF N°01N° 268/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/CCA-PFC/SPM/APM/2023 DU 10 AOUT 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

65	Reference	020/AONO/HGD/CIPM/2023 du 18 Août 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR CORONAROGRAPHIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-09-2023

66	Reference	064/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°064/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DES RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023& SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

67	Reference	09/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jorez Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

68	Reference	10/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/06/023 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [1906-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/04/2023.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

70

Reference [017/C/DG/CM-SCDP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 017/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06/06/2023 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LA Foudre) DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ (PHASE II).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

71

Reference [00020/AONO/MINDCAF/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00020/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE ATTRIBUEE AU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPATEXERCICE : 2023-2024IMPUTATION : 94 195 05 110000 522117

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-09-2023

72

Reference [67/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 067/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

73

Reference [014/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°014/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°019/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.P. A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

74

Reference [065/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 065/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNESFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023& SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

75	Reference	063/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°063/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

76	Reference	17/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	015/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°020/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES (CHAMBRES VIP (2IÈME PHASE), TRAITEMENT DES MURS, TRAVAUX DE PEINTURE ET TRAITEMENT DES BALUSTRADES) ET ASSURER LA RÉPARATION DES MURS DÉGRADÉS A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

78	Reference	CORRECTIF 009 /DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	CORRECTIF A LA DECISION D'ATTRIBUTION N°009 /DA/DG/CM-SCDP/2023 DANS LE CADRE DE LA PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°006/DCE/DG/DEXP/CIPM-SCDP/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE SCELLES PLASTIQUES DE SECURITE CAMIONS ET WAGONS CITERNES A LA SCDP.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

79	Reference	00021/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00021/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ADMINISTRATIF ATTRIBUE A MONSIEUR MBOTTO EDIMO FREDERIC, CONSEILLER SPECIAL AU SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPATEXERCICE : 2023-2024IMPUTATION : 94 195 05 110000 523211
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	12-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

80	Reference 013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUITE D'ACTIVITES ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-09-2023
-----------	--

81	Reference 010/DG/TRADEX/CIPM /23 du 17/08/2023 Lire Titre/objet DECISION N°010/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 17/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS AU DÉPÔT TRADEX À YAOUNDÉ. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

82	Reference 23--811/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/06/023 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

83	Reference 012/DG/TRADEX/CIPM /23 du 17/08/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 17/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS AU DÉPÔT TRADEX À YAOUNDÉ. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

84	Reference 00127 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 00127 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00034/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

85	Reference 027.1/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2023 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 KM), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP 2023. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference [005/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 17 AOUT 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE VBG/EAS/HS ET L'ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES D'AIDE ET DU PLAN DE GESTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG/EAS/HS) DANS LE CADRE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIREINTITULÉ DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉTUDE VBG/EAS/HS ET L'ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES D'AIDE ET DU PLAN DE GESTION DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG/EAS/HS) DANS LE CADRE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)CRÉDIT IDA NUMÉRO : 7116-CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P177782

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-09-2023

87

Reference [007/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 007/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 17 AOUT 2023 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE EN VUE DE LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE DES LOGICIELS TOM MONITORING, TOM MARCHÉ, TOM PRO ET FORMATION DU PERSONNELNOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIREINTITULÉ DE LA MISSION : CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE EN VUE DE LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LE PARAMÉTRAGE DES LOGICIELS TOM MONITORING, TOM MARCHÉ, TOM PRO ET FORMATION DU PERSONNELCRÉDIT IDA NUMÉRO : 7116-CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P177782

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-09-2023

88

Reference [00027/AONO/MINFI/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 00027/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023RELATIF A LA PROPRETE DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS DU CENTRE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE (CENADI)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-09-2023

89

Reference [055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJO

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

90

Reference [017/DA/DG/CM-SCDP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°017/DA/DG/CM-SCDP/2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference	009/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRICYCLES A MOTRICITE HUMAINE A CERTAINS HANDICAPES MOTEURS DE LA REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	11-09-2023

92	Reference	010/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD EN DEUX (02) LOTS, LOT 1/EN-23 : DALOT RADIER DE 4X4,0X3,0 EN BETON ARME DE 64ML AU PK02+600 DANS LE MAYO KLILIMBRI SUR LA ROUTE INTER N12 (KAELE-BOBOYO-MINDIF-MOUTOURWA) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, ET LOT 2/EN-23 : DALOT-RADIER DE 5X3,0X3,0 DE 80ML EN BETON ARME AU PK16+100 DANS LE MAYO MOKOGNE SUR LA ROUTE REGIONALE R0912 INTER N1 (MAGDEME -KOSSA-DJAOUDE-LIMITE DIAMARE) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	11-09-2023

93	Reference	015/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°015/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES (CHAMBRES VIP (2IÈME PHASE), TRAITEMENT DES MURS, TRAVAUX DE PEINTURE ET TRAITEMENT DES BALUSTRADES) ET ASSURER LA RÉPARATION DES MURS DÉGRADÉS DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

94	Reference	0771-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉFECTION DES TOILETTES DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

95	Reference	COMMUNIQUE DE PRESSE N°002 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION(CONFÈRE ARTICLE 06 ALIÉNA F)COMMUNIQUE DE PRESSE N°002 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

96	Reference	001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

97

Reference [N/A](#) [Lire](#)
Titre/objet N/A
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

98

Reference [013/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE N°013/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°018/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET REMPLACEMENT DES PIECES DE L'AMBULANCE IMMATRICULÉE CA6561D A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture N/A

99

Reference [021/AONO/HGD/CIPM/2023 du 18 Août 2023](#) [Lire](#)
Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 15-09-2023

100

Reference [31/AONO/ADC/CIPM/2023](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA MISE A JOUR DES FIRMWARES DES INFRASTRUCTURES SERVEURS ET STOCKAGE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION :BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2023, LIGNE 24420407.
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 14-09-2023

101

Reference [019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOÛT](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOÛT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RÉSEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
Nature de prestation Autres Infrastructures
Date de cloture 12-09-2023

102

Reference [016/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 18 AOÛT 2023](#) [Lire](#)
Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 18 AOÛT 2023, RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES BUREAUX DE TRADEX
Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture 28-09-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

103

Reference	1 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE PROPOSITIONSN°03/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023POUR LA REALISATION DE LA MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (CSPS) DU PROJET DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**PORTANT MODIFICATIONS DES ARTICLESOBJET : DEMANDE DE COTATION
N°0013/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK
UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'ECOLE PRATIQUE DU D'AGRICULTURE ET DU BOIS
D'AMBAM (EPABA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 18 Aout 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°02/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023 POUR LA REALISATION DE LA MISSION D'ASSITANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO) DU PROJET DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 001/A/CR-AD/SG/2023 DU 11 AOUT 2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS ; LYCEE TECHNIQUE DE TIBATI (LOT1) ET LYCEE TECHNIQUE DE MEIGANGA (LOT2) EN PROCEDURE D'URGENCE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QUE DES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES À CERTAINES PARTIES DUDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p style="text-align: center;">PIECE N° 3: REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE (RPAO)</p> <p>Les fournitures objets du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots présentés dans le tableau ci-après:</p> <p>LOT 1: Fourniture des équipements d'ateliers au Lycée Technique de Tibati, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua. LIEU LIEU D'EXECUTION : TIBATI</p> <p>LOT 2: Fourniture des équipements d'ateliers au Lycée Technique de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua: LIEU D'EXECUTION: MEIGANGA</p> <p>NB : <i>Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots à la fois. Toutefois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. Compte tenu de l'éloignement des sites des uns des autres, une même entreprise ne peut être attributaire de plus d'un lot</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les fournitures objets du présent Appel d'Offres sont subdivisés en deux (02) lots présentés dans le tableau ci-après :</p> <p>LOT1: Fourniture des équipements d'ateliers au Lycée Technique de Tibati, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua. LIEU D'EXECUTION: TIBATI</p> <p>LOT 2: Fourniture des équipements d'ateliers au Lycée Technique de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. LIEU D'EXECUTION: MEIGANGA</p> <p>NB: <i>Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots à la fois Une même entreprise peut être attributaire de plus d'un lot</i></p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
6. La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

1. La capacité financière (bilan financier des deux dernières années) **Oui/non**
2. Le Service après-vente (garantie des matériels et transport) **Oui/non**
3. Les références de l'Entrepreneur (dans les fournitures similaires) **Oui/non**
4. La Description Technique des Matériels **Oui/non**
5. La Présentation générale de l'offre **Oui/non**
6. Les Garanties sur le matériel proposé **Oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

16.2 Offre Financière (volume 3)

Elle devra contenir les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS APPELLATION	DÉTAILS	AUTHENTIFICATION
C1	Soumission	Modèle joint dûment complété avec indication du montant de la proposition	Date, signature, nom et cachet du soumissionnaire. - Timbrée au taux en vigueur.
C2	Bordereau des Prix	Original du cadre du bordereau des prix dûment complété en lettres et en chiffres par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page Date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du bordereau.
C3	Détail estimatif	Original du cadre du détail estimatif dûment complété par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page date signature et cachet du soumissionnaire
C4	Sous Détail des Prix Unitaires	Décomposition de chaque prix unitaire suivant les règles en usage et selon le modèle joint au dossier	Paraphe sur chaque page. Date, signature et cachet du soumissionnaire

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

16-1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
6. La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

1. Bilan financier des deux dernières années) Oui/NON
2. Le Service après-vente (garantie des matériels et transport) Oui/NON
3. Les références de l'Entrepreneur (dans les fournitures similaires) Oui/NON
4. La Description Technique des Matériels Oui/NON
5. La Présentation générale de l'offre Oui/NON
6. Les Garanties sur le matériel proposé Oui/NON
7. La capacité financière Oui/NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

16.2 Offre Financière (volume 3)

Elle devra contenir les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS APPELLATION	DETAILS	AUTHENTIFICATION
C1	Soumission	Modèle joint dûment complété avec indication du montant de la proposition	Date, signature, nom et cachet du soumissionnaire. - Timbrée au taux en vigueur.
C2	Bordereau des Prix	Original du cadre du bordereau des prix dûment complété en lettres et en chiffres par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page Date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du bordereau.
C3	Détail estimatif	Original du cadre du détail estimatif dûment complété par le soumissionnaire	complété par le soumissionnaire Paraphe sur chaque page date signature et cachet du soumissionnaire.
C4	Sous Détail des Prix Unitaires	Décomposition de chaque prix unitaire suivant les règles en usage et selon le modèle joint au dossier	Paraphe sur chaque page. Date, signature et cachet du soumissionnaire

3 Autres**Au lieu de ...****PIECE N° 8:
CADRE SOUS DETAIL DES PRIX**

Note relative à la présentation des sous-détails de prix et taxes

1. Un sous-détail expose toutes les étapes d'établissement d'un prix de vente. Aussi, constitue-t-il un élément important d'appréciation de la qualité du prix proposé par un soumissionnaire.

Il n'est pas nécessaire d'imposer un modèle de présentation à tous les soumissionnaires, compte tenu de la grande diversité de logiciels de détermination des sous-détails de prix. En revanche, ils devront comporter les éléments suivants :

- a. Détail du coefficient de vente suivant le modèle présenté après la présente note ;
 - b. Coût en prix secs des matériels prévus pour le transport ;
 - c. Coût en prix secs des fournitures nécessaires pour faciliter la livraison ;
 - d. Coût de la main d'oeuvre locale et expatriée dans la manutention des matériels ;
 - e. Pour chaque prix du bordereau, une fiche issue des points 1, 2, 3 et 4 susvisés, indiquant les rendements conduisant aux prix unitaires ;
 - f. Le sous-détail précis des forfaits de prospection dans les marchés internationaux, d'amenée et de retour du matériel, du laboratoire et ses équipements, etc. ;
 - g. Le sous-détail précis des forfaits d'aménagement, d'entretien des locaux et de fourniture des moyens mis à la disposition du Maître d'Ouvrage ;
 - h. Le sous-détail des impôts et taxes.
2. Cadre de présentation du coefficient de vente, encore appelé coefficients de frais généraux.
- A. Frais généraux de chantier

confère pièces jointe:**Lire plutot****PIECE N° 8:
CADRE SOUS DETAIL DES PRIX**

Note relative à la présentation des sous-détails de prix et taxes

1. Un sous-détail expose toutes les étapes d'établissement d'un prix de vente. Aussi, constitue-t-il un élément important d'appréciation de la qualité du prix proposé par un soumissionnaire.

Il n'est pas nécessaire d'imposer un modèle de présentation à tous les soumissionnaires, compte tenu de la grande diversité de logiciels de détermination des sous-détails de prix. En revanche, ils devront comporter les éléments suivants :

- a. Détail du coefficient de vente suivant le modèle présenté après la présente note ;
 - b. Coût en prix secs des matériels prévus pour le transport ;
 - c. Coût en prix secs des fournitures nécessaires pour faciliter la livraison ;
 - d. Coût de la main d'oeuvre locale et expatriée dans la manutention des matériels ;
 - e. Pour chaque prix du bordereau, une fiche issue des points 1, 2, 3 et 4 susvisés, indiquant les rendements conduisant aux prix unitaires ;
 - f. Le sous-détail précis des forfaits de prospection dans les marchés internationaux, d'amenée et de retour du matériel, du laboratoire et ses équipements, etc. ;
 - g. Le sous-détail précis des forfaits d'aménagement, d'entretien des locaux et de fourniture des moyens mis à la disposition du Maître d'Ouvrage ;
 - h. Le sous-détail des impôts et taxes.
2. Cadre de présentation du coefficient de vente, encore appelé coefficients de frais généraux.
- A. Frais généraux de chantier

confère pièces jointe:

NGAOUNDERE le 11 Aout 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE YAOUNDE IV

PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION CI-APRÈS: DC N° 01 /DC/CA/YDEIV/CIMP DU 20/07/2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le dossier peut être obtenu au (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille francs CFA (60 000), payable à la Recette Municipale au titre des frais d'achat de la DC.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le dossier peut être obtenu au (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs CFA (50 000), payable à la Recette Municipale au titre des frais d'achat de la DC.</p>
2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou), au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>« Demande de Cotation N°001/DC/CA/YDE IV/CIPM du 20/07/2023 Pour la fourniture du matériel constituant le paquet minimum Financement du budget d'Investissement Public au profit de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV Exercice 2023.»</p> <p><i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i></p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou), au plus tard le 31/08/2023 à 13 heures précises.</p>

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 18 Aout 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL A
MANIFESTATION D'INTERET N°004/23/ST/ASMI/CARPA, DU 19 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE PREFAISABILITE DE LA
CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE
PARTENARIAT (CARPA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA), porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par l'Appel à Manifestation d'Intérêt susvisé, que la date de dépôt des offres initialement prévue le 22 Août 2023 à 15 heures, est reportée au 07 Septembre 2023 à la même heure</p>

YAOUNDE le 18 Aout 2023

Le PRÉSIDENT

BNDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le 09/08/2023 à 12H00 heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 05/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS. « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le 22/08/2023 à 12H00 heure locale, et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 05/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS. « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 09/08/2023 à 13h00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 22/08/2023 à 13h00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.</p>

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : A. PIÈCE N° 1 –AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO),

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Cout Prévisionnel

Au lieu de ...

Le coût prévisionnel de l'opération est d'un milliard cent quarante millions (1 140 000 000) francs FCFA.

Lot	Désignation	Montant prévisionnel (en FCFA)	Tran
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e	690 000 000	34
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^e et 5 ^e	450 000 000	22
TOTAL		1 140 000 000	56

Lire plutot

Le coût prévisionnel de l'opération est d'un milliard cent quarante millions (1 140 000 000) francs FCFA.

AU LIEU DE			
N° de lot	Désignation	Montant prévisionnel (en FCFA)	Tran
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1er, 2e et 3e	690 000 000	34
2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4e et 5e	450 000 000	22
TOTAL		1 140 000 000	57

2 Autres

Au lieu de ...

N/A

2 **Autres**

Lire plutot

1. A. Pièce n°7 DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

Le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) est modifié comme suit :

DOUALA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21/06/023 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET DES
CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;

Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI/DU 30 Décembre 2022 Portant Instruction relative à la Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC ;

Vu La Décision n°23-769/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/23 du 27 juillet 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ ANTIC) ;

Vu La résolution N°1 du 21 juin 2023, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2023 ;

Vu le Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21/06/2023 pour la fourniture des agendas et des calendriers de l'Agence, exercice 2023 ;

Considérant la correspondance datée du 09 août 2023, portant proposition d'attribution de la CIPM de l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21/06/2023 pour la fourniture des agendas et des calendriers de l'Agence, exercice 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}: La prestation relative à l'Appel d'Offres sus évoqué est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2023	GROUPEMENT ETS MARICHOU/MEDIA PRINT SARL B.P: 6870 Yaoundé, Tel: 696 443 944	Soixante (60) jours calendaires	Quarante-deux millions neuf cent mille (42 900 000) Francs CFA.

Article 2 : Ledit Groupement est invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales-Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement du projet de Lettre-Commande y relatif.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°015/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES (CHAMBRES VIP (2IÈME PHASE), TRAITEMENT DES MURS, TRAVAUX DE PEINTURE ET TRAITEMENT DES BALUSTRADES) ET ASSURER LA RÉPARATION DES MURS DÉGRADÉS DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°020/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 02/06/2023 pour Réhabilitation des infrastructures (chambres VIP (2ième phase), traitement des murs, travaux de peinture et traitement des balustrades) et Assurer la réparation des murs dégradés** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **03 Juillet 2023** relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°020/**

DECIDE :

Article 1^{er} : **SAM ENTERPRISES LTD, Tel : (237) 677 779 774 / 699 183 064,** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relatifà **la Réhabilitation des infrastructures (chambres VIP (2ième phase), traitement des murs, travaux de peinture et traitement des balustrades) et Assurer la réparation des murs dégradés** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 34 756 367 (Trente-quatre millions sept cent cinquante-six mille trois cent soixante-sept) FCFA** et pour un délai d'exécution de **Quarante-cinq (45) jours.**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE GAROUA 3E

ADDITIF N°02/A/CA/GRA III/2023 PORTANT REVISION DU DELAIS DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES POUR LE COMPTE DU DC NOOI/DC/CA-GAROUAIII/CIPMCAG3/2023 DU 19/07/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS A BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>haque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III au plus tard le 18/08/2023 à 10 heures précises.</p> <p>Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention</p> <p>AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CA-GAROUA III /CIPM-CAG3/2023 DU 19/07/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS A BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>haque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et une marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua III au plus tard le 25/08/2023 à 10 heures précises.</p> <p>Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention</p> <p>AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CA-GAROUA III /CIPM-CAG3/2023 DU 19/07/2023 RELATIFS AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS A BOCKLE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 18/08/2023 à 11 Heures précises dans la salle délibération de la Commune d'Arrondissement de Garoua III.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 25/08/2023 à 11 Heures précises dans la salle délibération de la Commune d'Arrondissement de Garoua III.</p>

GAROUA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANE MAIKANTI

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **16/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVÊTUES

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **23/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 031/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVÊTUES

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **16/08/2023 à 13heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne

de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **23/08/2023 à 13heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune ; B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **16/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Forêt et de la Faune ; B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **24/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 032/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INFIRMERIE SISE A LA BASE VOIRIE BONANJO

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/08/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24/08/2023 à 13h00** à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot

Le Maire de la Ville de Douala, Communique au titre d'additif n°01 que la date de remise des offres et d'ouverture des plis initialement prévue le **16 Aout 2023 est reportée au 24 Août 2023.**

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°015/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N°020/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉHABILITATION DES
INFRASTRUCTURES (CHAMBRES VIP (2IÈME PHASE), TRAITEMENT DES MURS, TRAVAUX DE
PEINTURE ET TRAITEMENT DES BALUSTRADES) ET ASSURER LA RÉPARATION DES MURS DÉGRADÉS
A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE
L'EXERCICE 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

SAM ENTERPRISES LTD, Tel : (237) 677 779 774 / 699 183 064 est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
SAM ENTERPRISES LTD	34 756 367 (Trente-quatre millions sept cent cinquante-six mille trois cent soixante-sept) FCFA.	Quarante-cinq (45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6HA A MBANGA BAKOKO**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels + une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo sis à la Rue Pasteur N°1049, BP 43 Douala — Cameroun ; Tél : (00 237) 233 421 509 au plus tard le **09/08/2023 à 12H00**, heure locale, et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023
RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA
BAKOKO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels + une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo sis à la Rue Pasteur N°1049, BP 43 Douala — Cameroun ; Tél : (00 237) 233 421 509 au plus tard le **22/08/2023 à 12H00**, heure locale, et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023
RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA
BAKOKO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **09/08/2023 2023 à 13H00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/08/2023 2023** à **13H00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E**DECISION N°012/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018 ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement à la Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décre 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics la Circulaire N° 002/CAB/Pm du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ; la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N°15/2023/DM/CAN 3^e /5G/SAG du 15 MAI 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème:

la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la période d'activité des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°011/AONO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 du 23 Juin 2023, relatif à l'équipement de l'hôtel de ville de Nkongsamba 3ème, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3", Département du Mounjo, Région du littoral.

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3' du 26 juillet 2023

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **ETS GLOBAL SERVICE PLUS (Tél: 697 85 20 40)** a été retenue comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°11/AONO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 du 23 Juin 2023, relatif à l'équipement de l'hôtel de ville de Nkongsamba en', dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3^e, Département du Mounjo, Région du littoral, à concurrence d'un montant **TTC de Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent (49 999 500) Francs CFA avec un délai de livraison de Soixante (60) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION
N°03/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
N°03097-23/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CA6 DU 22 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DES
VEHICULES A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;
Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;
Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;
Vu La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;
Vu L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;
Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI/DU 30 Décembre 2022 Portant Instruction relative à la Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC ;
Vu La Décision n°23-769/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/23 du 27 juillet 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ ANTIC) ;
Vu La résolution N°1 du 21 juin 2023, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2023 ;
Vu L'autorisation de gré à gré N°03097-23/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CA6 du 22 juin 2023 ;
Vu le Dossier de Consultation N°03/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 30/06/2023, suivant Autorisation de gré a gré N°03097-23/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CA6 du 22 juin 2023, pour l'acquisition des véhicules à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}: La prestation relative à la Consultation sus évoquée est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTCFCFA
----------	--------------	----------------------	-----------------

L'Acquisition des Véhicules a l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.	GROUPEMENT ETS TKN-ORK COMPANY, B.P.: 10055 Yaoundé Tel: 677 206 439.	Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	Cent trente-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux (137 499 982) francs CFA
---	--	---	---

Article 2 : Ledit Groupement est invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales-Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement des projets de Marché et Lettre-Commande y relatifs.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT CENTRE MULTIFONCTIONNEL
DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG
ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
(AUTORITEE CONTRACTANTE)****Communique**

Par décision N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 26/08/2023 la lettre commande objet de la consultation susvisée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} - lettre commande objet de la consultation susvisée et attribuée aux soumissionnaires ci-après

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
POUR L'ÉQUIPEMENT CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) ARRONDISSEMENT DE DZENG , DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE	QUEEN OF HEAVEN Téléphone : 677757672/ 677007403 N°RC/YAO/2023/A/1184 Contribuable : P068218067208B	TTC : 9 295 538 (neuf millions deux cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent trente-huit Francs CFA)	un (01) mois	Adjudicataire

DZENG le 16 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°014/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.P. DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°019/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 01/06/2023 pour la fourniture et l'installation du matériel et mobilier dans les chambres V.I.P.** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **06 Juillet 2023** relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°019/**

DECIDE :

Article 1^{er} : ETS FLORENCIA & FILS, BP : 20495 YAOUNDE, Tel : (237) 673 602 081, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à **la fourniture et l'installation du matériel et mobilier dans les chambres V.I.P.** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **34 999 999 (Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) FCFA** et pour un délai d'exécution de **Quarante-cinq (45) jours**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BOKITO

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°01 BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BALAMBA DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO****Maître d'Ouvrage**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°01BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** du **06/04/2023** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle bilingue de Balamba, Dans la commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA SOLIDARITE	Tél. 696 26 85 29	16 771 488	19 999 999	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 du 22 Mai 2023 pour les Travaux de Curage et Recalibrage de Certains Drains dans la Ville de Douala Lot 1 et Lot 2 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Juin 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 29 Juin 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°039/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 11 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : - Les Société's **ci-après** sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai n mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : 677 52 76 77</i>	277 554 288 (Deux Cent Soixante-Dix-Sept Millions Cinq Cent Cinquante-Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit)	18
02	SECA S.A <i>B.P : 2172 Douala</i> <i>Tel : 697 46 31 30</i>	189 325 793 (Cent Quatre-vingt-neuf Millions Trois Cent Vingt-cinq Mille Sept cent Quatre-vingt-Treize)	18

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE D'OBALA

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/ COB / CIPM /2023
DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA
COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu la demande de cotation N°003/ DC/ COB / CIPM /2023 du 30 juin 2023 pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires de la commune d'Obala, Département de la lékié, Région du centre;

DECIDE :

Article 1^{er}– Le représentant de l'entreprise TMC SERVICES, B.P. : 1194 YDE, Tél. : (237) 695 39 18 14, est retenu pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 14 402 379 (quatorze millions quatre cent deux mille trois cent soixante-dix-neuf), et un délai de 30 (trente) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 10 Aout 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE DZENG

**PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CUISINE-RESTAURANT
DU COMPLEXE ÉCOTOURISTIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG
ET SO'O, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu La demande de cotation N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/06/2023 pour l'équipement de la cuisine-restaurant du complexe écotouristique dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

Vu La proposition d'attribution n°13/CIPM-DZENG/2023 du 25 juillet 2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La demande de cotation **N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/06/2023** pour l'équipement de la cuisine-restaurant du complexe écotouristique dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

est attribuée à **QUEEN OF HEAVEN, Tél. : 677757672/677007403** pour un montant TTC de **14 075 972 (Quatorze millions soixante-quinze mille neuf cent soixante-douze Francs CFA), pour une durée de un (01) mois calendaire.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

DZENG le 16 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 EN VUE DU SUPPORT DE L'HEBERGEMENT DU NUMERO COURT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA ET ACQUISITION DES SMS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, sept (07) copies et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **09/08/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06/06/2023**EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».****Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont une (01) version numérique (01) originale, sept (07) copies et une offre financière témoin marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la DSGP/Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1.049 de la Rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **22/08/2023 à 12h00 précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 06/06/2023**EN VUE DU SUPPORT ET HEBERGEMENT DU NUMERO COURT ET SMS****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».****2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu au plus tard le **09/08/2023 à 13 heures, heure locale**, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

L'absence de l'offre financière témoin entraîne l'irrecevabilité des offres.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

2	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu au plus tard le 22/08/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. L'absence de l'offre financière témoin entraine l'irrecevabilité des offres. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Ville de Douala, communique au titre de l'additif n° 01 que la date de remise des offres et d'ouverture des plis initialement prévue le 09 Août 2023 est reportée au 22 Août 2023.</p> <p>Le reste sans changement. /-</p>

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES DU
LYCEE BILINGUE DE MABANDA (RUE 4.091).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **16/08/2023** à **12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/20233

**POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS DU LYCÉE BILINGUE DE MABANDA (Rue
4.091)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **23/08/2023** à **12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 033/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/20233

**POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS DU LYCÉE BILINGUE DE MABANDA (Rue
4.091)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/08/2023 à 13h00 à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23/08/2023 à 13h00 à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Ville de Douala, Communique au titre d'additif n°01 que la date de remise des offres et d'ouverture des plis initialement prévue le 16 Aout 2023 est reportée au 23 Août 2023</p> <p>Le reste sans changement. /-</p>

DOUALA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

ADDITIF N° 001/A/CR-AD/SG/2023 DU 11 AOUT 2023 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES POSTULANT POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, QU'UNE PIÈCE A ÉTÉ AJOUTÉE DANS LEDIT APPEL D'OFFRES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p style="text-align: center;">PIECE N° 11: TERMES DES REFERENCE</p> <p style="text-align: center;">TERMES DE REFERENCE</p> <p>POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p style="text-align: center;">Confère pièces jointe:</p>

NGAOUNDERE le 11 Aout 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°02 APPEL D'OFFRES N° 028/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont **un (01) original**, **six (06) copies** physiques marqués comme tels, et une **copie numérique** devra parvenir, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au **plus tard le 10/08/2023 à 12 heures 00**, et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°028/ AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023
POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU
PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en **huit (08) exemplaires** dont **un (01) original**, **six (06) copies** physiques marqués comme tels, et une **copie numérique** devra parvenir, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au **plus tard le 22/08/2023 à 12 heures 00**, et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°028/ AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023
POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU
PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **10/08/2023 à 13 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ^{Zer} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**.

Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **22/08/2023 à 13 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ^{Zer} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00052 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00034/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :
Par Décision n° 00127 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du _10 août 2023_, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets ECO PROJET, BP: 00Yaoundé Tél.: 690 050 394	Trente-sept millions sept cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-huit (37 750 388)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Soixante (60) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motifs de rejet
1	ETS BESCAM	Plus disant
2	Ets COMFORT MARKET	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants
3	Ets BELL SERVICES TECHNOLOGY	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants
4	AS CONSULTING	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants
5	Ets BITA	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°011/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°10/AONO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 DU 23 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI-ABATTOIR DE PORCS A POOLA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3ERE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REDION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3ème , communique :

Par Décision N°011/D/CAN3/MO/SIGAMP/2023 du 28/07/203

L'entreprise **ETS NGASSA Flaubert BP 295-Nkongsamba, Tel : 680 40 46 85** a été retenue comme adjudicataire de la lettre de soumission suscitée comme mentionné dans le tableau ci-après:

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA
Travaux de construction d'un mini-abattoir de porcs à Poola	ETS NGASSA Flaubert BP 295 Nkongsamba Tél : 680 40 46 85	9 995 000 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille)

L'adjudicataire sus évoqué est invitée à se présenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) dans les délais présent communiqué pour l'élaboration du contrat correspondant, sous peine d'annulation de ladite attribution

NKONGSAMBA le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 067/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 17/08/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	SOCIETE DES TRAVAUX DE PRESTATIONS DE SERVICES <i>BP: 5369 Douala</i> <i>Tel.: (237) 657 78 63 29 /653 77 52 94</i>	22 010 390 (vingt-deux millions dix mille trois cent quatre-vingt-dix)	04

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DES RAMBARDES AU
DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **17/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'UREGENCE)

N°034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

POUR LA REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutot

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies + une (01) copie numérique marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, immeuble SCI Bonanjo, au 5^{ème} étage, à côté de la Délégation Régionale de la Faune et de la Forêt B.P : 43 Douala, Tél : 233 42 15 09, au plus tard le **24/08/2023 à 12h00, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'UREGENCE)

N°034/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 19/07/2023

POUR LA REHABILITATION DES RAMBARDES AU DROIT DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA VILLE DE DOUALA

« A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/08/2023 à 13h00 à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24/08/2023 à 13h00 à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Le Maire de la Ville de Douala, Communique au titre d'additif n°01 que la date de remise des offres et d'ouverture des plis initialement prévue le 17 Aout 2023 est reportée au 24 Août 2023.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

DOUALA le 16 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BOKITO

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito
Maitre d'Ouvrage

Communiqué,

L'entreprise **ETS LA PENICHE, Tél. 699 47 39 36** a été retenue comme adjudicatrice du Marché relatif à la demande de cotation **N°02/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023** pour la mise en place d'une ferme avicole, phase 2 (acquisition de matériel et d'équipement pour un couvoir), dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 11 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 1134/CRP/MINTP/SG/CPR-FC/CA-CPRFC/SPM/APM/2023DEMANDE DE COTATIONS EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS-CADRES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR FC) DU MINTP.ADDITIF N°01

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUS LES FOURNISSEURS, PRESTATAIRES DE SERVICES INTERESSÉS À LA CONCLUSION DES ACCORDS-CADRES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A FINANCEMENT CONJOINT (CPR FC) DU MINTP, À PASSER RETIRER DÈS PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUÉ, L'ADDITIF N°01 DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUÉE AU DEUXIÈME ÉTAGE (PORTE 210) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS À L'ENCEINTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE À YAOUNDÉ./-

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BOKITO

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **ETS LA SOLIDARITE**, Tél. 696 26 85 29 YAOUNDE a été retenue comme adjudicatrice du Marché relatif à l'Appel d'Offre **N°01BIS/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023** pour la construction d'un bloc maternel à l'école maternelle bilingue de Balamba, dans l'Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ DC/COB / CIPM /2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES DE LA COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°010/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 AOUT 2023**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: TMC SERVICES B.P. : 1194 YDE, Tél. : (237) 695 39 18 14	14 402 379 Francs CFA	14 402 379 Francs CFA	Offre jugée conforme et receve

Le soumissionnaire, représenté par le titulaire de l'entreprise TMC SERVICES, B.P. : 1194 YDE, Tél. : (237) 695 39 18 14, est retenu pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 14 402 379 (quatorze millions quatre cent deux mille trois cent soixante-dix-neuf), et un délai de 30 (trente) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 10 Aout 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CUISINE-RESTAURANT
DU COMPLEXE ÉCOTOURISTIQUE DANS ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
AUTORITEE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°002/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du_16/08/2023 la lettre commande objet de la consultation susvisée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} - lettre commande objet de la consultation susvisée et attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
POUR L'ÉQUIPEMENT DE LA CUISINE-RESTAURANT DU COMPLEXE ÉCOTOURISTIQUE ARRONDISSEMENT DE DZENG , DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE	QUEEN OF HEAVEN Téléphone : 677757672/ 677007403 N°RC/YAO/2023/A/1184 Contribuable : P068218067208B	TTC : 14 075 972 (Quatorze millions soixante-quinze mille neuf cent soixante-douze Francs CFA)	un (01) mois	Adjudicataire

DZENG le 16 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE BOKITO

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito
Maitre d'Ouvrage

Communiqué,

L'Entreprise **GROUPE MARSWELL SARL, Tél. 659 19 14 88** a été retenue comme adjudicatrice du Marché relatif à la demande de consultation **N°04/DCE/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 27/04/2023** pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires aux écoles (paquet minimum) dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 31 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

CORRECTIF A LA DECISION D'ATTRIBUTION N°009 /DA/DG/CM-SCDP/2023 DANS LE CADRE DE LA PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°006/DCE/DG/DEXP/CIPM-SCDP/2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE SCELLES PLASTIQUES DE SECURITE CAMIONS ET WAGONS CITERNES A LA SCDP.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage apporte le correctif ci-après :

Montant du Marché

Au lieu de : cent cinquante-cinq millions six cent deux mille cinq cents (155 602 500) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

Lire plûtôt : cent cinquante - huit millions six cent deux mille cinq cents (158 602 500) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°013/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET REMPLACEMENT DES PIÈCES DE L'AMBULANCE IMMATRICULÉE CA6561D DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°018/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 pour la fourniture et remplacement des pièces de l'ambulance immatriculée CA6561D** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **04 Juillet 2023** relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°018/**

DECIDE :

Article 1^{er} : **GARAGE DU PROGRES, Tel : (237) 243 702 303 / 676 004 100**, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relatif à la **fourniture et remplacement des pièces de l'ambulance immatriculée CA6561D** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC** de

14 998 928 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent vingt-huit) FCFA et pour un délai d'exécution de **Quarante-cinq (45) jours**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00126 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00033/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'UN BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN CENTRAL ET SALLE DE RÉUNION AU MINEPIA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00033/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 09 juin 2023, en vue de l'acquisition des équipements d'un bâtiment à usage de magasin central et salle de réunion au MINEPIA.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets ONG et BILL, BP: 00 Yaoundé Tél.: 691 36 60 33	Quarante-un millions deux cent cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-douze (41 258 592)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE MESSONDO

PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 KM), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant **loi de finances** de la république du **Cameroun** pour l'exercice **2023** ;

Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 du 23 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR TIMALON-SOHIANGA-MBENGUE (23,45 Km), ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 26 juin 2023 portant examen et proposition d'attribution de la CIPM/MDO ;

Considérant la proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo du 26 juin 2023 ;

Considérant la lettre N/Réf. :001405 FR/ADM/DCO/CO/ACO/DMB/23 du 02 Août 2023 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
N°007	SMBTP B.P : 0 Yaoundé. Tél : 678 064 413	179 171 634	04 Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°017/DA/DG/CM-SCDP/2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,
- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
 - Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 - Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
 - Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
 - Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
 - Considérant le Dossier d'Appel N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 du 06/06/2023 relatif à la mise en conformité des paratonnerres (fourniture, installation, essais et mise en service des systèmes de protection contre la foudre) du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé (phase II).
 - Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif à la mise en conformité des paratonnerres (fourniture, installation, essais et mise en service des systèmes de protection contre la foudre) du dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé (phase II).

Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	BNG Sarl Tel : 699 327 466/ 674 472 611 BP : 3929 Yaoundé	5 critères validés sur 5, soit 100%	80 507 762	Six (06) MOIS

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise ayant pris part à consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°052/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 013/AONO/CUD/CIPM/2023 du 22 Mai 2023 pour les Travaux de Curage des Caniveaux et de Réseaux Enterrés de la Ville de Douala Lot 1 et Lot 2 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 05 Avril 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du _____ de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°044/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 18 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :_

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : (237) 677 52 76 77</i>	384 032 700 (Trois Cent Quatre-Vingt-Quatre Millions Trente-Deux Mille Sept cent)	18
02	SECA S.A <i>B.P. : 2172 Douala</i> <i>Tel : (237) 697 46 31 30</i>	370 884 160 (Trois Cent Soixante-Dix Millions Huit Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Cent Soixante)	18

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,****Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;**Vu** la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;**Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;**Vu** le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;**Vu** La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;**Vu** L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;**Vu** l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;**Vu** La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;**Vu** la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;**Vu** La Circulaire n°00000006/C/MINFI/DU 30 Décembre 2022 Portant Instruction relative à la Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;**Vu** La Décision n°23-769/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/23 du 27 juillet 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ ANTIC) ;**Vu** La résolution N°1 du 21 juin 2023, portant adoption du collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2023 ;

Vule Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21 juin 2023, pour l'acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (Budgétaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023 ;

Considérant la correspondance datée du 07 Aout 2023, portant Proposition d'Attribution de l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21 juin 2023, exercice 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}: l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 21 juin 2023, pour l'Acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (Budgétaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023, est attribué ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
----------	--------------	----------------------	-------------

<p>Acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (Budgétaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.</p>	<p>SOCIETE ITECH Sarl</p> <p>B.P : 15346 Yaoundé,</p> <p>Tel: 696850538/ 222231560/ 222230931</p>	<p><i>Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations</i></p>	<p>Vingt-quatre millions cent soixante-quatorze mille huit cent vingt-trois (24 174 823) FCFA</p>
---	--	---	--

Article 2 : Ladite Structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales-Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement des projets de Lettre-Commandes y relatifs.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

PROF. EBOT EBOT ENAW



COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;

Vu La demande de cotation N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/06/2023 pour l'équipement du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

Vu La proposition d'attribution n°12/CIPM-DZENG/2023 du 10 Août 2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La demande de cotation **N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/06/2023** pour l'équipement du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

est attribuée à **JIREH BUSINESS CORPORATION SARL BP. : 2508 YDE, Tél. : 694 84 31 31** pour un montant TTC de **29 999 961 FCFA (Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-et-un Francs CFA), pour une durée de un (01) mois calendaire.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

DZENG le 16 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DEFORMATION PROFESSIONNELLE A LA SAR/SM NKOMETOU II, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/COB/CIPM/2023 du 17 mai 2023 pour la construction d'un atelier de formation professionnelle à la SAR/SM NKOMETOU II, commune d'Obala, Département de la lékié, Région du Centre;

DECIDE :

Article 1^{er}– Le représentant des ETS DIM ZOA ET FILS, B.P. : 35160 YDE Tél. : (237) 6 77 66 49 31, est retenu pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 29 980 030 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille trente), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix jours) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 10 Aout 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE BOKITO

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DECO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 06/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FERME AVICOLE, PHASE 2 (ACQUISITION DE MATERIEL ET D'EQUIPEMENT POUR UN COUVOIR), DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO****Maître d'Ouvrage**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** du **06/04/2023** en procédure d'urgence pour la mise en place d'une ferme avicole, phase 2 (acquisition de matériel et d'équipement pour un couvoir), dans la commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ; **DECIDE**

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA PENICHE	Tél. 699 47 39 36	16 771 488	19 999 999	30 JOURS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 11 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 017/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/DG/DQSE/SDSS/CIPM-SCDP/2023 DU 06/06/2023 RELATIF À LA MISE EN CONFORMITÉ DES PARATONNERRES (FOURNITURE, INSTALLATION, ESSAIS ET MISE EN SERVICE DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LA Foudre) DU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ (PHASE II).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) /MAÎTRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	BNG Sarl Tel : 699 327 466/ 674 472 611 BP : 3929 Yaoundé	5 critères validés sur 5, soit 100%	80 507 762	Six (06) MOIS

Le Directeur Général de l'entreprise du **BNG Sarl, Tel : 699 327 466/ 674 472 611, BP : 3929 Yaoundé**, est invité à se présenter de publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16/06/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PB du 30 Décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 13 Février 2007, mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales applicables aux Marchés Publics des travaux ;
Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités territoriales décentralisées et des autres organisations subventionnées pour l'exercice 2019 ;
Vu La demande de cotation N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/06/2023 pour l'équipement centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre.
Vu La proposition d'attribution n°14/CIPM-DZENG/2023 du 25 juillet 2023 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés de la Commune de Dzeng ;
Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;
Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La demande de cotation **N°003/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/06/2023** pour l'équipement de la cuisine-restaurant du complexe écotouristique dans l'Arrondissement de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du centre.

est attribuée à **QUEEN OF HEAVEN, Tél. : 677757672/677007403** pour un montant TTC de **9 295 538 (neuf millions deux cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent trente-huit Francs CFA), pour une durée de un (01) mois calendaire.**

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**ADDITIF N°03 AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°
012/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE
PLUVIAL**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 10 AOUT 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012 /AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 POUR L'ÉVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL (PDP) DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 29 AOUT 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012 /AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 POUR L'ÉVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL (PDP) DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée le 10 AOUT 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée le 29 AOUT 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

DOUALA le 5 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MANJO

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION CONSULTATION N°001/AC/CTD-MANJO/SG/CIPM/2023
16/08/2023 FOR THE ACQUISITION OF SUPPLY TEACHING AND SCHOOL EQUIPMENT OR MINIMUM
PACKAGETO THE GOVERNMENT PRIMARIES SCHOOLS IN MANJO COUNCIL, MOUNGO DIVISION,
LITTORAL REGION**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15 102 02 641421 464201 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2023 PUBLIC FUNCTIONING BUDGET, the lord Mayor of MANJO Council, Contracting Authority, an hereby launches with urgency on behalf of the Ministry of Basic Education, open national invitation to tender for the supply of minimum paquet to Publics Primarys Schools in MANJO Town, MANJO Council, Moungo Division, Littoral Region.

2. Nature of services

The necessary equipment that is the subject of this Quotation request concerns the following elements:

3. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to any Cameroonian law firm, justifying the administrative and financial capacities required for the proper performance of the services that constitute the object.

4. Financing

The services, which are the subject of this Quotation Request, are financed by the Public Functioning Budget of MINBE, Fiscal Year 2023, through the budget line No. **57 15 102 02 641421 464201 426**.

Nature of the services	Place	Amount ATA
Supply of minimum paquet to Publics Primarys Schools in Manjo Town, Manjo Council	Manjo Council	9 000 000 FCFA

5. Consultation of tender file

Upon publication of this notice, the Quotation Request may be consulted during working hours, in the Mayor Secretary of Manjo

6. Acquisition of tender file

The Notice of Quotation Request can be obtained during working hours at Mayor secretary of Manjo Council, as from the public Under threat of rejection, the receipt must clearly specify the number of the Notice of Quotation Request and must not contain a Upon withdrawal of the Quotation Request, bidders must register by leaving their full address: PO Box, Phone (**whatsapp num**

7. Submission of bids

Each offer, written in French or in English, in Seven (07) copies, among which one (01) original and six (06) copies marked as s
limit) and must be marked:

FOR THE SUPPLY OF MINIMUM

8. Delivery deadline

The delivery time for the equipment is set at Thirthy (30) days maximum from the date of notification of the start-up service order

9. Admissibility of bids

Each tenderer must attach to his administrative documents, a provisional guarantee issued by a first-rate banking institution app

NB:

- They must not be older for more than three preceding the original date of submission must have been established
- Administrative documents must be produced in the original or certified true copies.
- The different parts of the file must be separated by color dividers, both in the original and in the copies.
- Any document stamped with the tax will also be stamped with the communal receipt. D Apart from the bid bond, th

The provisional bond will be released no later than thirty (30) days after the bid validity period for unsuccessful bidders. For the t
Under threat of rejection, the required administrative documents must be produced in originals or certified true copies by the issu
The duly stamped and signed bid, according to the template contained in the Tender File, will show the costs in CFA francs excl

10. Opening of bids

The opening of the folds will be don at once. The opening of the Administrative, Technical and Financial Bids will take place on t
Each tenderer may attend this opening session or be represented by a duly authorized person of his choice, having a perfect kn

11. Evluation critera

Eliminatory criteria:

- a) The incomplete Financial far after the opening of the bids;
- b) Falsified, scanned or non-compliant documents (Subject to the provisions of point 1.1 of Circular No. 002/CAB/PM of 31 Janu
- c) Misrepresentation in the Bidder's Bid, regardless of the File For this purpose, the Contracting Authority and the DTB reserve t
- d) Non-acceptance of contract clauses (CCAP and CCTP not initialed, unsigned and undated at the end);
- e) Failure to submit in the Bidder's Technical Offer a Declaration of Honor by which the Bidder certifies that not only does it not,
- f) Modification of a quantity in the Quote;
- g) Total absence of a quantified price in the financial offer;

Deposit date line

For this Request for Quotation, the deposit date line at twenty (20) calendar days for companies wishing to participate in it from t

12. Award

The Contracting Authority will award the contract to the tenderer submitting the lowest bid and fulfilling the required administrative

13. Complementary information

Additional technical information can be obtained during opening hours at Mayor Secretary of Manjo council.

Green numbers

As part of the improvement of governance in the Government Public Contracts system in Cameroon, toll-free numbers (free calls)

This is indeed to denounce any act of corruption by calling or sending a free SMS to one of the following numbers: 673 205 725

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/CREN/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DES VEHICULES (CA 7281 D, EN 265 AS, EN 266 AS, EN 267 AS, EN 268 AS ET EN 459 AS) ET UNE MOTO (ENMT 101 CV), POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE. EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet suscité, le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance des véhicules (CA 7281 D, EN 265 AS, EN 266 AS, EN 267 AS, EN 268 AS ET EN 459 AS) et une moto (ENMT 101 CV), pour le compte du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un seul lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les termes de références du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de treize millions deux cents mille (13 200 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget du Conseil Régional de l'Extrême-Nord Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général) à Maroua ; au quartier Djarengol-Pitoaré Tél :222 29 01 50/ 222 29 01 51 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt-trois mille (23 000) francs CFA auprès du Receveur Régional de l'Extrême-Nord.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres au quartier Djarengol-Pitoaré, **Tél/Fax : 222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **12/09/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°011/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 16/08/2023 , POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DES VEHICULES (CA 7281 D, EN 265 AS, EN 266 AS, EN 267 AS, EN 268 AS ET EN 459 AS) ET UNE MOTO (ENMT 101 CV), POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, et court à compter de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **deux cent soixante-quatre mille (264 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou organisme d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **12/09/2023 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Région-CTD de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F) et C11 ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 19 points sur 26.

11.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur 26 points selon les critères ci-après :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années (joindre première page et dernière du marché) ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalité de mise en jeu de la garantie ;
- Représentation territoriale ;
- Bilans des trois derniers exercices clos.
- Couverture de la marge de solvabilité ;
- Cadence des règlements des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années.

12. Méthode de sélection de l'Assureur

- Les compagnies seront choisies par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.
- A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :
 - $NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$

Où

- **NG** : Note Générale
- **NT** : Note Technique

- **NF** : Note Financière
- **Avec NF = $100 * (MMd) / (MS)$**
- **MMd** : Montant évalué du moins disant
- **MS** : Montant évalué du soumissionnaire



15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général du Conseil Régional) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : 222 29 01 50/222 29 01 51.

MAROUA le 11 Aout 2023

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

KALBASSOU Daniel

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

RÉF N°139/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : •COMPAGNIE PROFESSIONNELLE D'ASSURANCE (CPA) S.A TEL : 233 43 43 84, B.P : 54 DOUALA ; •SUNU ASSURANCES S.A B.P. 3049- DOUALA ; •ROYAL ONYX INSURANCE CIE TEL : 691 10 05 75, B.P. 12 230 - DOUALA, TEL : 695 60 91 16 ; •ATLANTIQUE ASSURANCES S.A TEL : 243 89 88 54, BP 2933-DOUALA, TEL : (+237) 654 92 04 42 ; •ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA) SA, BP.18404 ; DOUALA, TEL : (+237) 676 06 00 57/696 26 12 77 ; •SAAR TEL : 233 43 81 98 /698 286 8 01, B.P : 15584- DOUALA ; •AXA ASSURANCES, TEL : 233 423 159 ; B.P : 4 068 – DOUALA ; •SANLAM ASSURANCE CAMEROUN TEL : +(237) 233 50 25 01 ; B.P : 12 125- DOUALA ; •CHANAS ASSURANCES S.A ; TEL : 699 30 27 13 ; B.P : 109 – DOUALA.

FINANCEMENT

INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (IDA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Souscription d'une police d'assurance maladie et évacuation sanitaire en faveur du personnel de l'Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), et de ses ayants droits.

2. Consistance des prestations

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour la souscription d'une police d'assurance maladie et évacuation sanitaire en faveur du personnel de l'Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), et de ses ayants droits.

3. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

4. Consultation du Dossier

à l'adresse suivante : Unité de Coordination et de Gestion du PAREC ; B.P : 35 450 Yaoundé, tél : +(237) 243 00 66 75 / (+237) 696 05 01 02, Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada

5. Remises des offres

Vous trouverez joints dans la Demande de Cotations, le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard **le 14 Septembre 2023 à 14 heures**, sous enveloppe cachetée, portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N°014 /DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2023 DU 16 Aout 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC), ET DE SES AYANTS DROITS. »
A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

6. Delai de Livraison

Le délai de Validité des Offres est de 60 jours à compter de la date de réception des offres.

7. Cautionnement Provisoire

Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue **le 14 Septembre 2023 à 15h précises** dans la Salle des réunions de L'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, Sise à Bastos Rue Ambassade de Chine, Face Haut-commissariat du Canada, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

9. Durée Validité des Offres

Le délai d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Renseignements Complémentaires

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.
La gestion de la police d'assurance relative à la présente demande de cotations sera assurée par le Cabinet de Conseil et de Gestion en Assurance CGA ; tel : (+237) 691 018 973

YAOUNDE le 18 Aout 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

COMMUNE DE MAROUA 2

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-MAROUA 2ÈME/CIPM/AG/2023
DU 28/07/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUETS MINIMUMS) DONS
LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA
II. FINANCEMENT : BIP MINEDUB**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des ressources du Budget d'Investissement Public, transférées à la Commune de MAROUA 2ème au titre de l'Exercice 2023. le 1er Adjoint au Maire de la Commune de MAROUA 2. Matire d'Ouvrage, lance pour le compte de la dite Commune un Avis de Consultation pour Demande de Cotation ayant pour objet la fourniture du matériel didactique (paquet minimums) dans les écoles primaires publiques de la commune d'Arrondissement de Maroua II Département du Diamare région de l'Extrême-nord

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent avis comprennent l'achat, le transport et la livraison du matériel à la Commune de MAROUA II

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet de la présente Consultation est de : 15 500 000 (quinze millions cinq cent mille) FCFA,

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente Consultation sont présentées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais justifiant des capacités financières pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation sont financées par budget d'investissement public du MINEDUB à la Commune de MAROUA 2ème.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MAROUA 2ème. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation pour Demande de Cotation peut être obtenu uniquement à la Commune de Maroua 2 dès publication du présent Avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme Non remboursable de 15 000 (quinze mille) francs CFA payable auprès de la Recette Municipale de MAROUA

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la SIGAM de la Commune de MAROUA 2ème contre récépissé, au plus tard le **29/08/2023 à 13 heures** locale et devra porter la mention :

Consultation pour Demande de Cotation N°02/DC/C-MAROUA 2ème/CIPM/2023 du 28/08/ 2023, pour la fourniture du matériel didactique (paquets minimums) dans les écoles primaires publiques de la commune d'Arrondissement de Maroua II Département du Diamaré région de l'Extrême-nord
Financement :BIP MINEDUB à la (commune de MAROUA 2ème.
«A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexe n°3.7 du présent dossier de Consultation d'un montant de Trois cent dix mille (310 000) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans l'Annexe n°3.7 du présent dossier de Consultation d'un montant de Trois cent dix mille (310 000) Francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la commune d'Arrondissement de MAROUA 2ème le **29/08/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA 2ème, à la Mairie de MAROUA 2ème.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'offre technique, aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation et à la qualification du candidat.

13.1, Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des plis;
2. La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai n'excédant pas 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Le Candidat déclaré non qualifié après analyse à base des critères essentiels ;
5. Le Candidat ayant abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le MINMAP ;
6. L'Omission d'un Prix Unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur OUI/NON
- Référence de l'entreprise : production d'au moins trois (03) copies des Marchés exécutés par l'entreprise (1ère et dernière pages +PV de réception) de fourniture du matériel didactique (paquets minimums) ou toutes autres prestations similaires OUI/NON
- Chiffre d'affaire d'au moins 10 000 000 (dix millions) francs CFA OUI/NON
- La preuve d'acceptation de la Lettre-Commande : projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et dûment signé et daté à la dernière page OUI/NON
- Description détaillée et technique du matériel à livrer OUI/NON

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus quatre (04) « OUI » sur cinq (05) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins-disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MAROUA 2ème.

MAROUA le 28 Juillet 2023

Le 1er Adjoint au Maire

MOUSTAPHA BOUBA

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAY1ER/CIPM/2023 DU 11/08/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un avis de consultation pour l'élaboration et mise en œuvre d'un manuel de procédure de la mairie de Yaounde 1^{er} à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}. Les prestations à exécuter sont définies et décrites au point 7 du présent avis.

2. Consistance des prestations

Le règlement des honoraires du prestataire sera basé sur les services spécifiés à l'objet à savoir :

- Produire un chronogramme d'activités précis portant sur le travail à faire ;
- Proposer une méthodologie de travail ;
- Elaborer et produire un manuel de procédure ;
- Produire un rapport final

3. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine du commerce générale.

4. Financement

Les prestations, Objet de la présente consultation, seront financées par le budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Exercice 2023 pour un montant TTC de **35 775 000 (trente cinq millions sept cent soixante quinze) FCFA**.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Bureau des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé, Tel : 696 207132

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être obtenu au Bureau Des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, BP 4472 Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I^{er} d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**.

7. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard **le 13/09/2023 à 13 heures 00**, et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CAY1^{er}/CIPM/2023 DU 11/08/2023

POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE I

« En procédure d'urgence ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de 30 (trente) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est fixé à **715 500 (sept cent quinze mille cinq cent) FCFA**. La durée de validité est de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, et dès réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, sous peine de rejet, toutes les pièces administratives requises, lesquelles devront être produites en originaux ou en copies certifiées conforme datant de moins de trois (3) mois à compter de la date d'ouverture des plis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 13/09/2023 à 14 heures** dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- e) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- f) Non-Respect du délai de livraison
- g) Absence de la capacité financière de 10 000 000 FCFA

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant les capacités techniques et administratives requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant le délai de **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Bureau des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 1^{er} à Etoudi sis au nouveau centre administratif.

ADDITIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION

Le Maire, Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure à la présente demande de cotation. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC).

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

ADDITIF N° 02N°00108/E/2/AD/AONO/MINHDU/PDVIR/ING/RPM/08-2023 DU 16 AOUT 2023 À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N°00104/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2023 DU 20 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS SULTANAT ET LACKA À KOUSSERI EN TROIS LOTS SÉPARÉS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

(REPONSE AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS EN CONFORMITE AVEC LA CLAUSE 7 DES INSTRUCTIONS AU SOUMISSIONNAIRES)

Section II. Données particulières de l'appel d'offres

N°	Au lieu de :	Lire :
IS 19.1	Le montant de la garantie d'offre est : (i) Douze millions (12.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 01 ; (ii) Neuf millions (9.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 02 et Onze millions (11.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 03	Le montant de la garantie d'offre est : (i) Douze millions (12.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 01, (ii) dix millions (10 000 000) de francs CFA (XAF) pour le lot 2 et le Lot 3.

Section III. Critères d'évaluation et de qualification

Les périodes des cinq (05) dernières années dans le Dossier d'Appel d'Offres renvoient à l'intervalle 2019-2023.

Section IV. Formulaire de soumission

Le modèle de garantie d'offre est indiqué ci-dessous.

Modèle de garantie d'offre (garantie bancaire)

[La banque remplit ce modèle de garantie d'offre conformément aux indications entre crochets]

[insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]_____

Bénéficiaire : [insérer nom et adresse du Maître d'Ouvrage]_____

Avis d'appel d'offres No. : [insérer le numéro de l'avis d'Appel d'Offres]_____

Date : [insérer date]_____

Garantie d'offre no. : [insérer No de garantie]_____

Garant : [insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice, sauf si cela figure à l'en-tête]



Nous avons été informés que [insérer numéro du Marché] (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») a répondu à votre appel d'offres no. [Insérer no de l'avis d'appel d'offres] pour l'exécution de [insérer description des travaux] et vous a soumis ou vous soumettra son offre en date du [insérer date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre.

A la demande du Soumissionnaire, nous [insérer nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [insérer la somme en chiffres dans la monnaie du pays du Maître d'Ouvrage ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]. _____ [insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

a) s'il retire l'Offre avant la date d'expiration de la validité de l'Offre qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'Offre, ou toute autre date de prorogation fournie par le Soumissionnaire; ou

b) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par le Maître d'Ouvrage avant l'expiration de cette période, il :

(i) ne signe pas le Marché ; ou

(ii) ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, et s'il est tenu de le faire ne fournit pas la garantie de performance environnementale et sociale (ES) ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux soumissionnaires.

La présente garantie expirera: (a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution, et si cela est exigé, la garantie de performance environnementale et sociale (ES) émise à votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou (b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du soumissionnaire retenu, ou (ii) vingt-huit (28) jours après l'expiration de la validité de l'Offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes de la Chambre de Commerce Internationale 2010 (CCI) relatives aux garanties sur demande, Publication CCI no : 758.

Nom : [nom complet de la personne signataire]

Titre : [capacité juridique de la personne signataire]

Signé : [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

Note : le texte en italiques est pour l'usage lors de la préparation du formulaire et devra être supprimé de la version officielle finale.

Garantie d'offre
(Cautionnement émis par une compagnie de garantie)

[La compagnie de garantie remplit cette garantie d'offre conformément aux indications entre crochets]

Garantie No [insérer No de garantie]

Attendu que [insérer le nom du Soumissionnaire] (ci-après dénommé « le Soumissionnaire ») a soumis son offre le [insérer date] en réponse à l'AO No [insérer no de l'avis d'appel d'offres] pour l'exécution de [insérer description des travaux] (ci-après dénommée « l'Offre »).

FAISONS SAVOIR par les présentes que NOUS [insérer le nom de la société de garantie émettrice] dont le siège se trouve à [insérer l'adresse de la société de garantie] (ci-après dénommé « le Garant »), sommes engagés vis-à-vis de [insérer nom du Maître d'Ouvrage] (ci-après dénommé « le Maître d'Ouvrage ») pour la somme de [insérer le montant en chiffres dans la monnaie du pays du Maître d'Ouvrage ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible], [insérer le montant en lettres] que, par les présentes, le Garant s'engage et engage ses successeurs ou assignataires, à régler intégralement audit Maître d'Ouvrage. Certifié par le cachet dudit Garant ce ___ jour de _____ [insérer date]

LES CONDITIONS d'exécution de cette obligation sont les suivantes :

1. Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre, ou

2. Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par le Maître d'Ouvrage pendant la période de validité :

(a) ne signe pas ou refuse de signer le (Formulaire de) marché avant la date d'expiration de l'Offre indiquée dans la Lettre de Soumission, ou toute autre prorogation de cette date fournie par le Soumissionnaire ; ou

(b) ne fournit pas ou refuse de fournir la Garantie de bonne exécution, et s'il est tenu de le faire ne fournit pas la garantie de performance environnementale et sociale (ES) comme prévu par les Instructions aux soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres émis par le Maître d'Ouvrage,

nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant égal au plus au montant stipulé ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvrage soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, le Maître d'Ouvrage notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions susmentionnées ou toutes les deux sont remplies, en précisant laquelle ou lesquelles a ou ont motivé sa requête.

La présente garantie demeure valable jusqu'au vingt-huitième (28^{ème}) jour inclus suivant l'expiration du délai de validité de l'offre ; toute demande du Maître d'Ouvrage visant à la faire jouer devra parvenir au Garant à cette date au plus tard,
YAOUNDE le 16 Aout 2023

Nom : [nom complet de la personne signataire] Titre [capacité juridique de la personne signataire] *Le MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

Signé : [signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]

En date du _____ jour de _____, _____. [insérer la date]

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) INTITULÉ DES PRESTATIONS TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS SULTANAT ET LACKA À KOUSSERI AU CAMEROUN, EN TROIS (03) LOTS SÉPARÉS-LOT1 : CONSTRUCTION DES DRAINS ET DES OUVRAGES CONNEXES-LOT2 : RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS-LOT3 : CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS, COMPLEXES SPORTIFS ET ÉQUIPEMENTS RÉFÉRENCE DU DAONO N°00104/E/2/AONO/MINHDUPD VIR/CSPM/2023 DU 20/07/2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN INFORME TOUTES LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00104/E/2/AONO/MINHDUPD VIR/CSPM /2023 du 20/07/2023 QU'UN ADDITIF EST DISPONIBLE A LA CELLULE DE COORDINATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RESILIENTES, 4EME ETAGE, IMMEUBLE FACE ENTREE ARRIERE DGSN A YAOUNDE.

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA ENREGISTRE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA. /-

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°00051 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00033/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'UN BÂTIMENT À USAGE DE MAGASIN CENTRAL ET SALLE DE RÉUNION AU MINEPIA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :
Par Décision n° _00126_ /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 10 Août 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets ONG et BILL, BP: 00 Yaoundé Tél.: 691 36 60 33	Quarante-un millions deux cent cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-douze (41 258 592	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Soixante (60) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motifs de rejet
1	ETS BITA	Plus disant
2	Ets ECO PROJET	Plus disant
3	Ets COMFORT MARKET	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants
4	CENSIA CENTRALE	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants
5	Ets LA GLOIRE	Critères éliminatoires et essentiels insuffisants

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1152/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NJKOUO/2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AAONO/MINTP/CIPM-TCRI/2023 DU 04 JUILLET 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE MAYO— GNIWA DU TRONÇON DE ROUTE TIGNERE –MAYO BALEO DANS LE DÉPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics à l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que la date de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue, le **14/08/2023** est reportée au **22 Aout 2023** aux mêmes lieux et heure.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°064/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DES RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023& SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°057/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 17/08/2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : (237) 677 52 76 77</i>	384 032 700 (Trois Cent Quatre-Vingt-Quatre Millions Trente-Deux Mille Sept cent)	18
02	SECA S.A <i>B.P : 2172 Douala</i> <i>Tel : (237) 697 46 31 30</i>	370 884 160 (Trois Cent Soixante-Dix Millions Huit Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Cent Soixante)	18

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE D'OBALA

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2023 DU 17 MAI 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER DEFORMATION PROFESSIONNELLE A LA SAR/SM NKOMETOU II, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°011/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 AOUT 2023**

Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: ETS DIM ZOA ET FILS, B.P. : 35160 YDE Tél. : (237) 6 77 66 49 31	29 980 030 Francs CFA	29 980 030 Francs CFA	Offre jugée conforme et receve

Le soumissionnaire, représenté par le titulaire des ETS DIM ZOA ET FILS, B.P. : 35160 YDE Tél. : (237) 6 77 66 49 31, est reter l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 29 980 030 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille trente), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix jours) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui s à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 10 Aout 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 066/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°054/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 17/08/2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : (237) 677 52 76 77</i>	277 554 288 (Deux Cent Soixante-Dix-Sept Millions Cinq Cent Cinquante-Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit)	18
02	SECA S.A <i>B.P. : 2172 Douala</i> <i>Tel : (237) 697 46 31 30</i>	189 325 793 (Cent Quatre-vingt-neuf Millions Trois Cent Vingt-cinq Mille Sept cent Quatre-vingt-Treize)	18

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 065/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNESFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023& SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°053/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 17/08/2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : (237) 677 52 76 77</i>	157 904 888 (Cent Cinquante-Sept Millions Neuf Cent Quatre Mille Huit Cent Quatre-Vingt Huit)	18
02	LINK SERVICES <i>B.P. : 12626 Douala</i> <i>Tel : (237) 699 52 18 47</i>	188 336 414 (Cent Quatre-Vingt-Huit Millions Trois Cent Trente-Six Mille Quatre cent Quatorze)	18

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

COMMUNIQUÉ N°012/C/CAN3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°11/A0NO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 DU 23 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE NKONGSAMBA 3E DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 3, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3**, communique :

Par Décision N° **012/D/CAN3/MO/SIGAMP/2023** du **28/07/2023**

L'entreprise **ETS GLOBAL SERVICE PLUS (Tél : 697 85 20 40)** a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence suscitée comme mentionné dans le tableau ci-àrès

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Equipement de l'hôtel de ville de Nkongsamba	ETS GLOBAL SERVICE PLUS Tél: 697 85 20 40	49 999 500 (Quarante neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent) FCFA	60 (Soixante) jours

L'adjudicataire sus évoqué est par conséquent invité à se présenter à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), dans les **sept (07) jours qui suivent la date de publication du présent** communiqué pour l'élaboration **du** contrat correspondant, sous **peine d'annulation de ladite**

NKONGSAMBA le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE COTATIONS EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS-CADRES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DES PROJETS ROUTIERS À FINANCEMENT CONJOINT (CPR FC) DU MINTP.ADDITIF N°01N° 268/ADT/MINTP/SG/CPR-FC/CCA-PFC/SPM/APM/2023 DU 10 AOUT 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le présent additif vise la modification de certains points de la lettre de Demande de Cotations

I. Date et heure limite de dépôt des offres

Les dates et heure de dépôt des offres sont modifiées ainsi qu'il suit:

DESIGNATIONS	Au lieu de	Lire
DC N°056 DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°062 DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°063 DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°060/DC/MINTP/CSPM/2023 ;	Les offres doivent être déposées en (08) huit exemplaires dont (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier au plus tard le 09 Août 2023 à 10h.	Les offres doivent être déposées en (08) huit exemplaires dont (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier au plus tard le 23 Août 2023 à 10h.
DESIGNATIONS	Au lieu de	Lire (tous les avis de cotations)
DC N°061/ DC/MINTP/CSPM/202 ; DC N°051/ DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°059/ DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°055/ DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°057/ DC/MINTP/CSPM/2023 ; DC N°058/ DC/MINTP/CSPM/2023 ;	Les offres doivent être déposées en (08) huit exemplaires dont (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier au plus tard le 10 Août 2023 à 10h.	Les offres doivent être déposées en (08) huit exemplaires dont (01) original et sept (07) copies plus la copie numérique à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier au plus tard le 24 Août 2023 à 10h.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°020/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR CORONAROGRAPHIE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de consommables pour coronarographie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de consommables pour coronarographie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 82 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture des dispositifs médicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 90 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **15 Septembre 2023** à **12 h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 020 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 18 Août 2023 pour la fourniture de consommables pour coronarographie à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de Trois (03) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 640 000 FCFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toutes Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie sera rejetée. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **15 Septembre 2023** à **13 h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de l'échantillon demandé accompagné de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO (voir le modèle de liste de colisage pour échantillon dans le modèle des pièces à utiliser, dans les annexes).
7. Non-conformité de l'échantillon demandé aux exigences de la liste de colisage.
8. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de fourniture du matériel médical ou de consommables médicaux au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé supérieur ou égale à 30 000 000 FCFA.
9. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministre de la Santé Publique.
10. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé Publique.
11. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 85 000 000 FCFA.
3. **Planning et délai de livraison** : 03 mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 18 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°08/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 04/04/2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le marché relatif à la réfection des toilettes de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak, a été attribué aux **ETS SERVAIR**, BP 3635 Yaounde, Tél : 679 35 71 95/ 696 56 25 42, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **cinquante-et-un millions cent quarante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-deux (51 145 482) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administratives des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 21 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
Acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (Budgétaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023	SOCIETE ITECH Sarl B.P : 15346 Yaoundé, Tel: 696850538/ 222231560/ 222230931	<i>Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations</i>	Vingt-quatre millions cent soixante-quatorze mille huit cent vingt-trois (24 174 823) FCFA

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités règlementaires pour l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023
DU 21/06/023 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE
2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
FOURNITURE DES AGENDAS ET DES CALENDRIERS DE L'AGENCE, EXERCICE 2023	GROUPEMENT ETS MARICHOU/MEDIA PRINT SARL B.P: 6870 Yaoundé, Tel: 696 443 944	<i>Soixante (60) jours calendaires</i>	Quarante-deux millions neuf cent mille (42 900 000) Francs CFA.

Ledit Groupement est invité à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires inhérentes à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de **quinze (15) jours ouvrables**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

PROF. EBOT EBOT ENAW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION
N°03/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 30/06/2023, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
N°03097-23/L/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE3-CA6 DU 22 JUIN 2023, POUR L'ACQUISITION DES
VEHICULES A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTCFCFA
L'Acquisition des Véhicules à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.	GROUPEMENT ETS TKN-ORK COMPANY, B.P.: 10055 Yaoundé Tel: 677 206 439.	Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	Cent trente-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux (137 499 982) francs CFA

Ledit Groupement est invité à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités règlementaires inhérentes à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de **quinze (15) jours ouvrables**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

TRADEX S.A

DECISION N°010/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 17/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS AU DÉPÔT TRADEX À YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 du 06 juin 2023, relatif aux travaux d'aménagement de la voie d'accès au dépôt TRADEX à Yaoundé ;

Considérant le Procès-Verbal N°070/CIPM-TRADEX/2023 du 10 août 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé ;

DECIDE :

Article 1 : La société GROUPE FX SARL BP : 12119 Douala, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 06 juin 2023, pour les montants ci-après :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAIS
Soixante-onze millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent quarante-sept (71 677 947)	Quatre-vingt-cinq millions quatre cent soixante-quinze mille neuf cent cinquante-deux (85 475 952)	Deux (02) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGONDI OWONA Alain Francis

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00020/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE ATTRIBUEE AU
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, EN PROCEDURE
D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE : 2023-2024 IMPUTATION : 94 195 05 110000 522117**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94 195 05 110000 522117

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de réhabilitation de la clôture de la résidence attribuée au Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République, en procédure d'urgence.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent globalement :

INSTALLATION DU CHANTIER
DEMOLITIONS
● RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE DEMOLIE

3. Cout Prévisionnel

Dix millions deux cent trente-trois mille cinq cent quatre-vingt-seize (10 233 596) TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

BIP MINEPAT 2023-2024, **IMPUTATION** : 94 195 05 110000 522117

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard **le 12 Septembre 2023 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00020/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 du 16 AOUT 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE ATTRIBUEE AU SECRETAIRE
GENERAL ADJOINT DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, EN PROCEDURE D'URGENCE*

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Valable pendant trente (30) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de FCFA : Deux cent cinq mille (205 000) Fcfa.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **12 Septembre 2023 à 13 heures**

par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2020, 2021, 2022) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes ;
- absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- note technique inférieure à 5/6 des critères essentiels ;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- non décomposition d'un bordereau des prix unitaire quantifié

2. Critères essentiels

- Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.
- Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Sous critères	Notation
I	La capacité financière du soumissionnaire	02	Oui/Non
II	Les références de l'entreprise	02	Oui/Non
III	Le personnel d'encadrement	02	Oui/Non
IV	Le matériel technique essentiel	04	Oui/Non
V	La méthodologie et planning	05	Oui/Non
VI	Preuve d'acceptation des conditions du marché	02	Oui/Non

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri



COMMUNE DE BOKITO

N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito
Maitre d'Ouvrage

Communiqué,

L'Entreprise **PCS (Priva Cameroun Sarl)**, Tél. **695 96 42 69** a été retenue comme adjudicatrice du Marché relatif à l'Appel d'Offre **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 27/04/2023** pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment de trois salles de classe à la SAR/SM de Bokito, dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 16 Juin 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°014/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N°019/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 01/06/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU
MATÉRIEL ET MOBILIER DANS LES CHAMBRES V.I.P. A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

ETS FLORENCIA & FILS , BP : 20495 YAOUNDE, Tel : (237) 673 602 031 est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
ETS FLORENCIA & FILS	34 999 999 (Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) FCFA.	Quarante-cinq (45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°10/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 17/04/2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

La lettre-commande relative à l'aménagement de la salle d'embarquement de l'Aéroport International de Garoua, a été attribuée aux **ETS SERV AIR**, BP 3635 Yaounde, Tél : 679 35 71 95/ 696 56 25 42, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Quarante-cinq millions trois cent soixante-huit mille (45 368 000) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été pas retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administratives des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°063/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°051/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 17/08/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	NEXT SARL <i>BP: 2780 Yaoundé</i> <i>Tel.: (237) 677 76 26 02</i>	168 213 871 (Cent Soixante Huit Millions Deux Cent Treize Mille Huit cent Soixante-Onze)	06

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE DZENG

PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 DU 16 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE PROMOTION
DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG
AUTORITEE CONTRACTANTE)****Communiqué :**

Par décision N°001/DC/COM-DZENG/CIPM/2023 du 16/08/2023_la lettre commande objet de la consultation susvisée
aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} - lettre commande objet de la consultation susvisée et attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
Pour l'équipement du centre de promotion de la femme et de la famille ARRONDISSEMENT DE DZENG , DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE	JIREH BUSINESS CORPORATION SARL B.P : 2508 Yaoundé Téléphone : 694843131 N°RC/YAO/2012/B/102 Contribuable : MO11200043922	TTC : 29 999 961 (Vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante un Francs CFA)	un (01) mois	Adjudicataire

DZENG le 16 Aout 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°065/CP/MINEFOP/SG/DAG/SDB DU 08 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION
DES RESULTATS D'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle communique :

Les entreprises ci-après désignées, sont déclarées pré-qualifier à l'Appel d'Offres National Restreint à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2023 du 02 mai 2023 pour la sélection des Bureau d'Etudes en vue de l'élaboration du Modèle économique (Business model) du Centre de Formation Professionnelle Rapide des Métier industriels (CFPR-MI) de Pitoa, suivant le tableau ci-dessous :

Soumissionnaires	Note Technique sur 100 pts	Rang	Observations
MAZARS CAMEROUN S.A BP : 3791 Douala	100	1 ^{er}	Qualifier Note technique supérieur à 80% »
FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR BP : 5545 Yaoundé	90	2 ^{ème}	Qualifier Note technique supérieur à 80% »
POLYGONE SARL BP : 33872 Yaoundé	83	3 ^{ème}	Qualifier Note technique supérieur à 80% »

Par conséquent, ils sont invités à prendre attache avec la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dès publication du présent communiqué, en vue de soumissionner pour l'exécution du marché relatif au projet cité plus haut.

Le Présent communiqué sera enregistré et publier partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Aout 2023

Le *MINISTRE*

ISSA TCHIROMA BAKARY

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°051/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES
BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres 021/AONO/CUD/CIPM/2023 du 05 Juin 2023 pour les Travaux d'Alimentation des Bâtiments de la CUD en Energie Solaire

Considérant le procès-verbal de la séance du 09 Février 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du _____ de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant la proposition d'attribution N°046/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 18 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:**Article 1^{er}:** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	NEXT SARL BP : 2780 Yaoundé; Tél. : (237) 677 762 602	168 213 871 (Cent Soixante Huit Millions Deux Cent Treize Mille Huit cent Soixante-Onze)	06

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00021/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 DU 16 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ADMINISTRATIF ATTRIBUE A MONSIEUR MBOTTO EDIMO FREDERIC, CONSEILLER SPECIAL AU SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE : 2023-2024 IMPUTATION : 94 195 05 110000 523211

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N//A
IMPUTATION
94 195 05 110000 523211

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de réhabilitation du logement administratif attribué à Monsieur MBOTTO EDIMO Frédéric, conseiller spécial au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre, en procédure d'urgence.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent globalement :

INSTALLATION DU CHANTIER
DEMOLITIONS
TRAVAUX DE LA RESIDENCE <ul style="list-style-type: none">● Maçonnerie et revêtements des sols● Menuiserie bois● Electricité● Plomberie sanitaire● Peinture

3. Cout Prévisionnel

Quinze Millions (15 000 000) TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

BIP MINEPAT 2023-2024, **IMPUTATION** : 94 195 05 110000 523211

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard **le 12 Septembre 2023 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00021/AONO/MINDCAF/CIPM/2023 du 16 AOUT 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT ADMINISTRATIF ATTRIBUE A MONSIEUR MBOTTO
EDIMO FREDERIC, CONSEILLER SPECIAL AU SECRETARIAT GENERAL DES SERVICES DU PREMIER
MINISTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE
a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque ou un organisme financier agréés par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Valable pendant trente (30) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de FCFA : Trois Cent Mille (300 000) Fcfa.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le **12 Septembre 2023 à 13 heures**

par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- absence de la caution de la soumission ;
- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) années (2020, 2021, 2022) et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes ;
- absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- note technique inférieure à 5/6 des critères essentiels ;
- absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- non décomposition d'un bordereau des prix unitaire quantifié
2. Critères essentiels
- Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.
 - Les offres techniques seront évaluées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Sous critères	Notation
I	La capacité financière du soumissionnaire	02	Oui/Non
II	Les références de l'entreprise	02	Oui/Non
III	Le personnel d'encadrement	02	Oui/Non
IV	Le matériel technique essentiel	07	Oui/Non
V	La méthodologie et planning	05	Oui/Non
VI	Preuve d'acceptation des conditions du marché	02	Oui/Non

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Aout 2023

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUTE D'ACTIVITES ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, dans le but d'assurer au plus haut niveau la satisfaction de la clientèle tout en garantissant une meilleure qualité des services offerts et leur totale disponibilité, lance le présent appel d'offres National Ouvert pour le recrutement d'un cabinet ou Bureau d'Etudes spécialisé pour la mise en place d'un système de management de la continuité d'activités et d'affaires de CAMTEL suivant la norme ISO 22301.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur :
La planification et la conception du système de management de la continuité d'activités et d'affaires ;
L'implémentation du système.
Le détail de la consistance des prestations est indiqué dans les Termes de Référence (pièce N°05).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **soixante-quinze millions (75 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Non Applicable (NA).

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux cabinets/Bureau d'Etudes de droit camerounais intéressées, justifiant des capacités techniques avérées dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **SP4/A25/V083/IC026/ DQN/62610000>>>ETUDES ET RECHERCHES.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, à la porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 18/09/2023 à **9 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/013/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 17/08/2023

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES SPECIALISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA CONTINUITE D'ACTIVITES ET D'AFFAIRES DE CAMTEL SUIVANT LA NORME ISO 22301

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB: Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la mission objet du présent appel d'offres est de six (06) mois, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant d'**un Million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA**.

Cette caution sera valide pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des offres administratives, techniques aura lieu en un temps, le **18/09/2023 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier déposé. A ce titre, ils devront se présenter à la porte MZ01, sise à la Mezzanine de l'immeuble Siège CAMTEL.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingts (80) des points à l'évaluation des critères essentiels.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1 Critères éliminatoires.

- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique ;
- Absence d'une certification lead implementer ISO 22301 du chef de mission/ Expert formateur et de l'Expert SMCA et Risque ainsi que d'une certification Lead implementor/Auditor ISO 9001 de l'Expert qualité ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 sur la notation des critères essentiels ;
- La présence des informations financières dans l'offre technique ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière.

14.2 Critères essentiels

- Références générales et spécifiques du soumissionnaire dans les domaines concernés ;
- Situation financière du candidat ;
- Méthodologie d'exécution et organisation de l'équipe de la mission ;
- Profil du personnel d'encadrement ;
- Respect de la durée prévisionnelle d'exécution de la mission ;
- Preuves d'acceptation des conditions du contrat ;
- Présentation générale de l'offre.

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (80-20), conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La formule utilisée pour établir les scores financiers et la note finale est la suivante :

Le score technique (st) est obtenu sur 100.

Le score financier (sf) sera calculé selon la formule :

$$SF = Mn \times 100$$

M

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant et M le montant de l'offre considérée.

Comparaison des offres

A l'issue de l'évaluation financière, la note finale (NF) sera calculée sur la base de la combinaison ci-après : **NF = 0,80ST + 0,20SF.**

L'offre ayant obtenu la note finale la plus élevée sera considérée comme la mieux distante.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,80 pour la proposition technique et

F = 0,20 pour la proposition financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au candidat présentant la proposition financière la « mieux-disante » dont les offres rempliront pour l'essentiel les critères requis dans le Dossier d'Appel d'offre.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00127 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 10 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00034/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00034/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 09 juin 2023, en vue de l'acquisition des mobiliers de bureaux pour les services centraux.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets ECO PROJET, BP: 00Yaoundé Tél.: 690 050 394	Trente-sept millions sept cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-huit (37 750 388)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE MESSONDO

**PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
09/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 EN VUE DE LA CREATION DES BOIS
COMMUNAUX DANS LE CENTRE VILLE DE MESSONDO ET DU REVETEMENT DU SOL DU CENTRE
SOCIAL DE MESSONDO, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE. MAÎTRE
D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant **loi de finances** de la république du **Cameroun** pour l'exercice **2023** ;

Considérant le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N°_09_/AONO/C-MESSONDO/CIPM/2023 DU 26 juin 2023** ;

Considérant le rapport d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2023 portant examen et proposition d'attribution de la CIPM/MDO ;

Considérant la proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo du 28 juillet 2023 ;

Considérant le procès-verbal de négociation du 9 août 2023 avec les Ets JACMEL ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué aux soumissionnaires ci-après.

DAO	LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
N°_09_	1	ENVIRONMENTAL CARE SARL BP : 15063 Yaoundé Tel : 694 84 87 80	9.821.120	03 Mois
	2	Ets JACMEL BP : 12950 Yaoundé Tel : 699 92 54 14	12.000.000	03 Mois

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Article 3 : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

Article 4 : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 11 Aout 2023

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

DECISION N°011/D/CAN 3/SP/SIGAMP/2023 DU 28/072023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3è
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2018/002 du 04 juin 2018

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret nc 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des conditions économiques des marchés publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N°15/2023/DM/CAN3/5G/5AG du 15 MAI 2023

constatant la composition de la Commission Interne de Passation des

Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba en la lettre N°000001/L/MINMAP/CAB du 10 Mai 2023 relative à la période d'activité des Présidents et Membres de Commissions de Passation des Marchés dont les mandats sont échus.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°10/AONO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 du 23 Juin 2023, relatif aux travaux de construction d'un mini-abattoir de porcs à Poola, dans la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 3e", Département du Mounjo, Région du Littoral.

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3 du 26 Juillet 2023

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise **ETS NGASSA Flaubert (BP : 295-Nkongsamba, Tél : 680 44 46 85)** a été retenue comme Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°10/AONO/CAN3/MO/SIGAMP/2023 du 23 Juin 2023, relatif aux travaux de construction d'un mini-abattoir de porcs à Poola, dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 3eme, Département du Mounjo, Région du littoral, à concurrence d'un montant **TTC de Neuf millions neuf cent quatre-vingt- quatre mille (9 995 000) Francs CFA avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 28 Juillet 2023

Le MAIRE

EYIDI NEE EBODIAM Yvonne

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°053/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 014/AONO/CUD/CIPM/2023 du 22 Mai 2023 pour le Curage de Certaines sections des Drains Bétonnés la Ville de Douala Lot 1 et Lot 2 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 15 Mars 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du _____ de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°040/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 10 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}.-Les Sociétés **ci-après** sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

-

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : (237) 677 52 76</i> <i>77</i>	157 904 888 (Cent Cinquante- Sept Millions Neuf Cent Quatre Mille Huit Cent Quatre-Vingt Huit)	18
02	LINK SERVICES <i>B.P : 12626 Douala</i> <i>Tel : (237) 699 52 18</i> <i>47</i>	188 336 414 (Cent Quatre-Vingt-Huit Millions Trois Cent Trente-Six Mille Quatre cent Quatorze)	18

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°055/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 022/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES
LOCAUX DU GUICHET UNIQUE DE LA CUD SIS A BONANJO**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de M. MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 022/AONO/CUD/CIPM/2023 du 05 Juin 2023 pour les travaux d'aménagement des locaux du Guichet Unique de la CUD sis à Bonanjo;

Considérant le procès-verbal de la séance du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du _____ de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant la proposition d'attribution N°047/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 18 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:**Article 1^{er}:** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	SOCIETE DES TRAVAUX DE PRESTATIONS DE SERVICES <i>BP : 5369 Douala</i> <i>Tel.: (237) 657 78 63</i> <i>29 /653 77 52 94</i>	Vingt-deux millions dix mille trois cent quatre-vingt dix (22 010 390)	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

DOUALA le 17 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 17 AOUT 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE VBG/EAS/HS ET L'ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES D'AIDE ET DU PLAN DE GESTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG/EAS/HS) DANS LE CADRE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIREINTITULÉ DE LA MISSION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉTUDE VBG/EAS/HS ET L'ÉLABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES D'AIDE ET DU PLAN DE GESTION DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG/EAS/HS) DANS LE CADRE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)CRÉDIT IDA NUMÉRO : 7116-CMNUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P177782

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Consistance des prestations

Les services de consultant (« Services ») porteront sur une étude ayant pour objectif d'effectuer une étude VBG y compris les aspects relatifs à l'exploitation et abus sexuel (EAS) et harcèlement sexuel (HS), l'élaboration d'un Plan d'action VBG/EAS/HS, et une cartographie des services d'aide VBG/EAS/HS. Elle étudie les possibilités d'amélioration de l'environnement dans la perspective du développement durable de l'aire d'influence du Projet, tout en tenant compte la dynamique du genre et en veillant à ce que les femmes et les hommes puissent bénéficier de ce développement.

Spécifiquement, cette étude devra aboutir à l'élaboration d'un rapport assorti des documents ci-après :

- Un plan de gestion des risques de Violences basées sur le Genre.
- Un Plan de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) en rapport avec la gestion des aspects liés au Genre ;
- Un Cahier des Clauses des Violences Basées sur le Genres ;
- Une proposition sur le protocole de prise en charge et système de référencement des survivantes VBG/EAS/HS ;
- Une Cartographie de services d'aide : Répertoire des services de signalement et de prise en charge des cas de VBG/EAS/HS par zone du projet.

Pour d'amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de Référence.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur invite les Consultants Individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services, notamment :

- Une Expérience générale du Consultant Individuel dans le domaine de VBG/EAS/HS ;
- Une Expérience spécifique du Consultant Individuel, pertinente pour l'étude à réaliser ;
- Une Expérience dans les projets financés avec le concours des bailleurs de fonds.

Le Consultant doit avoir le profil ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme au moins égal à Bac+5 en genre, développement social, en étude d'impact environnemental et social, ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la supervision des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre et/ou dans la préparation de documents portant sur la gestion sociale et le genre ;
- Avoir conduit au moins une étude VBG pour des projets de développement financés par les bailleurs de fonds ou au sein de toute autre institution/organisme du secteur public ou privé et d'une ONG ;
- Une bonne maîtrise des exigences de la Banque Mondiale et de la législation camerounaise en ce qui concerne les procédures et le fonctionnement dans le domaine des études environnementales et sociales et de la sécurité alimentaire ;
- Des connaissances des risques sociaux et environnementaux dans les principaux domaines du développement agricole sont nécessaires ;
- D'excellentes capacités rédactionnelles et une capacité avérée à produire des rapports d'excellente qualité ;
- Une maîtrise des deux langues officielles serait un atout.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigés en français ou en anglais, seront déposés soit en version physique (05 exemplaires dont 01 original et 04 copies) à ***l'Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés, Rez de chaussée)*** ou à la ***Délégation Départementale du MINADER pour le FAKO à Limbé***, soit en version électronique à l'adresse upmpulcca@gmail.com avec copie à elsiddik22@gmail.com au plus tard **quatorze (14) jours** à partir de la date de publication à **15h00**. Les dossiers doivent porter la mention :

*« A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) :
Avis à Manifestations d'Intérêt N°005/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 du 17/08/2023 pour le
Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'étude VBG/EAS/HS et l'élaboration d'une cartographie des services
d'aide et du plan de gestion des violences basées sur le genre (VBG/EAS/HS) dans le cadre du Projet d'Urgence de
Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) ».*

Les dossiers fournis dans le cadre de cet AMI restent la propriété du PULCCA.

5. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du ***Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), édition de novembre 2020***, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

Les Consultants seront sélectionnés par la méthode de **Sélection de Consultant Individuel (SCI)** telle que définie dans le ***Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), édition de novembre 2020***.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent Avis à Manifestations d'Intérêt (AMI) et pour le retrait des Termes de Références, les intéressés peuvent écrire entre **10h00** et **16h00** à l'adresse upmpulcca@gmail.com avec copie à elsiddik22@gmail.com ou à travers les contacts suivants : **6 99 02 62 87/694 01 25 97**.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le COORDONNATEUR

NDZOMO ABANDA GILBERT

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 007/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 17 AOUT 2023 POUR LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE EN VUE DE LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE DES LOGICIELS TOM MONITORING, TOM MARCHÉ, TOM PRO ET FORMATION DU PERSONNEL
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE
TITULÉ DE LA MISSION : CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE EN VUE DE LA SÉLECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LE PARAMÉTRAGE DES LOGICIELS TOM MONITORING, TOM MARCHÉ, TOM PRO ET FORMATION DU PERSONNEL
CRÉDIT IDA NUMÉRO : 7116-CM
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET : P177782

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Consistance des prestations

Les activités à mener dans le cadre de la présente mission seront regroupées en trois (03) principales phases :

I. Fourniture des logiciels TOM2MONITORING et TOM2MARCHE

- Le prestataire livrera la dernière version de chaque logiciel.
- Le logiciel va offrir un minimum de sécurité pour garantir la disponibilité et la fiabilité des informations par un système de sauvegarde approprié et par l'utilisation d'un mot de passe utilisateur.
- Chaque logiciel devra avoir les fonctionnalités courantes suivantes :

- TOM2MONITORING :

- Généralités
- Codifications
- Outils de planification
- Suivi des réalisations
- Eléments narratifs
- Tableau de bord

- TOM2MARCHE :

- Généralités
- Codifications
- Programmation : plan de passation de marchés
- Réalisations
- Outputs
- Le prestataire devra fournir un manuel d'utilisation pour chaque logiciel.

II : Installation et paramétrage des logiciels TOMATE

- Le Prestataire devra installer et configurer le logiciel TOM2PRO déjà acquis par l'UGP, ainsi que les modules TOM2 Monitoring et TOM2 Marché acquis dans le cadre de cette mission.
- Cette activité sera réalisée au niveau du siège du PULCCA sis à Limbé sur un serveur dédié et sur les différents postes de travail.

III : Formation du personnel sur l'utilisation et la configuration des logiciels TOM2PRO, TOM2MONITORING et TOM2MARCHE

- 08 personnels de l'UGP seront formés dans le cadre de cette mission. Il s'agira de :

- Le coordonnateur
- Le Spécialiste suivi évaluation
- La Comptable
- Le Spécialiste Passation de Marché
- Le Responsable Administratif et financier
- L'Assistant Administratif et financier
- Le Spécialiste Junior de Passation de Marché.
- Le Spécialiste Système d'Information et Outils Numériques

- La durée de la formation est de 08 jours ouvrables.

Pour d'amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de Référence.

3. Participation et origine

Le Coordonnateur invite les firmes de droit camerounais spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Une Expérience générale de la firme en tant qu'un TECH EXPERT ;
- Une Expérience spécifique de la firme, pertinente s'agissant des logiciels TOM2PRO, TOM2MONITORING et TOM2MARCHE ;
- Une Expérience dans les projets financés avec le concours des bailleurs de fonds.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigés en français ou en anglais, seront déposés soit en version physique (05 exemplaires dont 01 original et 04 copies) à ***l'Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés, Rez de chaussée)*** ou à la ***Délégation Départementale du MINADER pour le FAKO à Limbé***, soit en version électronique à l'adresse ***upmpulcca@gmail.com*** avec copie à ***elsiddik22@gmail.com*** au plus tard **quatorze (14) jours** à partir de la date de publication à **15h00**. Les dossiers doivent porter la mention :

*« A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA) :
Avis à Manifestations d'Intérêt N°007/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 du 17/08/2023 pour la
Constitution d'une liste restreinte en vue de la sélection d'un prestataire pour l'acquisition, l'installation et le
paramétrage des logiciels Tom monitoring, Tom marche, Tom pro et formation du personnel ».*

Les dossiers fournis dans le cadre de cet AMI restent la propriété du PULCCA.

5. Critères d'évaluation

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du ***Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), édition de novembre 2020***, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

Seuls les candidats, dont les manifestes sont conformes pour l'essentiel aux prescriptions du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront admis dans la liste restreinte.

6. Renseignements Complémentaires

Pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent Avis à Manifestations d'Intérêt (AMI) et pour le retrait des Termes de Références, les intéressés peuvent écrire entre **10h00** et **16h00** à l'adresse ***upmpulcca@gmail.com*** avec copie à ***elsiddik22@gmail.com*** ou à travers les contacts suivants : **6 99 02 62 87/694 01 25 97**.

7. Evaluation et publication des resultats

Les tâches seront effectuées par un Prestataire ayant une bonne expérience dans le déploiement des logiciels TOMATE. L'équipe devra avoir impérativement un expert certifié TOMATE ayant une expérience avérée dans l'installation, le paramétrage et la formation des utilisateurs aux différents logiciels. Le potentiel prestataire devra avoir des références similaires dans le domaine.

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le COORDONNATEUR

NDZOMO ABANDA GILBERT

MINISTERE DES FINANCES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00027/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 RELATIF A LA PROPRETE DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS DU CENTRE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE (CENADI)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances lance pour le compte du CENADI un appel d'offres, en un lot unique, pour la propreté des locaux et des équipements du Centre National de Développement de l'Informatique (CENADI) (ci-après désigné par « Propreté »).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- le nettoyage des équipements des salles serveur du CENADI situés sur le site principal et le site de relève ;
- le nettoyage régulier de tous locaux du CENADI situés sur le site principal et le site de relève. Afin de présenter des locaux de travail propres et sains, certaines prestations doivent être réalisées quotidiennement :
 - aération des bureaux ;
 - dépoussiérage du mobilier et des surfaces de travail et bureaux ;
 - entretien quotidien des murs (toiles d'araignée, poussières, etc.) ;
 - évacuation des déchets ;
 - nettoyage et désinfection des sanitaires (miroirs, lavabos, toilettes, douches si applicable, etc.) ;
 - balayage ou aspiration de tous types de sols ;
 - lavage des sols non textiles ;
 - nettoyage des surfaces de contact (rampes, poignées de porte, etc.) ;
 - remplacement des consommables (papier toilette, essuie-main, savons pour mains, etc.) ;
- le nettoyage hebdomadaire des bureaux. Les surfaces suivantes pourront être nettoyées une fois par semaine :
 - vitres, vitrines d'affichage et portes vitrées ;
 - toilettes, sanitaires, lavabo ;
 - radiateurs, extincteurs et rebords de fenêtre ;
 - chaises, tables et fauteuils (pieds et assises) ;
 - sols extérieurs (couloirs, etc.) ;
- le nettoyage mensuel des bureaux. Des nettoyages spécifiques pourront avoir lieu à fréquence plus espacée :
 - shampouinage des moquettes mensuel ou trimestriel selon l'encrassement du revêtement ;
 - dépoussiérage des dessus de mobilier, luminaires et plinthes mensuel ;
 - dépoussiérage des ordinateurs de bureau et tous leurs périphériques ;
 - dépoussiérage des équipements des différentes salles serveur situées au site principal et au site de relève ;
 - lavage des rideaux ;
 - dépoussiérage des bouches d'aération et de chauffage mensuel ;
- Certains nettoyages peuvent intervenir ponctuellement en fonction d'un évènement unique :
 - désinfection des locaux en cas de contamination bactérienne (COVID-19 par exemple) ;
 - dératisation des bureaux ;
 - nettoyage intensif après sinistre (dégâts des eaux ou incendie) ;
 - remise en état après travaux, déménagement ou réagencement des bureaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations sur les douze (12) mois est de vingt-trois millions trois cent soixante-treize mille (23 373 000) FCFA TTC.

4. Financement

Le financement des prestations objet du présent appel d'offres est assuré par le budget de l'Etat pour l'exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Un jeu complet du dossier d'appel d'offres (DAO) peut être consulté aux Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, au plus tard le 28 septembre 2023 à 13 heures, heure locale.

Le DAO comprend les sections suivantes :

- Pièce n° 0 - Avis d'Appel d'Offres (AAO)
- Pièce n° 1 - Lettre d'invitation à soumissionner
- Pièce n° 2 - Règlement Particulier de l'APPEL D'OFFRES (RPAO)
- Pièce n° 3 - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Pièce n° 4 - Termes de référence (TDR)
- Pièce n° 5 - Modèles de l'Offre Technique
- Pièce n° 6 - Modèles de l'Offre Financière
- Pièce n° 7 - Modèle de Marché
- Pièce n° 8 - Modèles de formulaires
- Pièce n° 9 - Liste des établissements bancaires ou des organismes financiers de premier ordre agréés par le Ministre des Finances, autorisés à émettre des cautions.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables aux Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, au plus tard le 28 septembre 2023 à 13 heures, heure locale, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA auprès du Trésor Public.

Le dossier dudit reçu sera déposé lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres au service des marchés du MINFI.

7. Remises des offres

10. Remise de l'offre :

L'offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original papier, six (06) copies papier et une (01) copie numérique (fichier WORD et EXCEL pour l'offre financière), marqués comme tels, devra parvenir aux Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, au plus tard le 28 septembre 2023 à 13 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINFI/CIPM/2023 DU 17/09/2023
RELATIF A LA PROPRIETE DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS DU CENTRE NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE (CENADI)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution estimé par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois à compter de la date de notification.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire de quatre cent soixante-sept mille quatre cent soixante francs (467 460 Fcfa) ; il est au plus égal à deux pour cent (2%) du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur, L'Autorité Contractante, les conditions d'appel et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Présentation de l'offre :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) enveloppes cachetées contenant :

- le dossier administratif,
- l'Offre technique,
- l'Offre financière.

Les différentes pièces de l'offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des dossiers administratif et technique se fera au plus tard le 28 septembre 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des marchés auprès du MINFI, sis en face Montesquieu Mvog Ada.

L'ouverture de l'offre financière se fera après présentation du rapport des offres administratives et techniques.

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres national ouvert relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique au CCAP du DAO et à la qualification des candidats.

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-conformité du modèle de soumission.

14.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.

1. Evaluation de l'offre :

L'offre sera évaluée en trois (03) étapes :

- Etape 1 : Vérification de la présence et de la conformité des pièces administratives ;
- Etape 2 : Evaluation de l'Offre technique ;
- Etape 3 : Evaluation de l'Offre financière.

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter l'offre si elle est incomplète ou non conforme pour l'essentiel aux conditions fixées dans le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux termes de Référence du DAO et à la qualification du candidat.

Les offres techniques seront évaluées selon les critères essentiels suivants :

Critères d'évaluation	OUI	NC
Présentation de l'offre		
Expérience spécifique du prestataire dans les travaux similaires (04 références au cours des cinq (05) dernières années)		
Moyens matériels et logistiques		
Compréhension de la mission		

Critères d'évaluation	OUI	NON
Planning et organigramme des travaux		
Qualifications et compétences du personnel-clé pour la mission		
Capacité financière		
Total		

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO (Pièce 3 du DAO).

12. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de quatre-vingt (80) jours suivant la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations peuvent être obtenus au Centre National de Développement de l'Informatique (CENADI) - rez-de-chaussée, secrétariat du Directeur, porte 03, B.P. 13 750 Yaoundé, Tél. +237 222 23 20 99.

Additif de l'appel d'offres :

L'Autorité contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres. /-

YAOUNDE le 17 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE BOKITO

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 27/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT DE TROIS SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO****Maître d'Ouvrage**

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** du **27/04/2023** en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment de trois salles de classe à la SAR/SM de Bokito, dans la commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	PCS (Priva Cameroun Sarl)	Tél. 695 96 42 69	25 157 233	30 000 000	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 16 Juin 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

AMATAGANA Zachée

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉFECTION DES TOILETTES DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 08/AONO/ADC/CIPM/2023 du 04/04/2023** ;
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 088-23/ADC/CIPM/se du 29 mai 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1 – Le Marché relatif à la réfection des toilettes de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak, est attribuée aux **ETS SERVAIR, Tél : 679 35 71 95/696 56 25 42, BP : 3635 Yaoundé**, pour un montant de **cinquante-et-un millions cent quarante-cinq mille quatre cent quatre-vingt-deux (51 145 482) FCFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant des **ETS SERVAIR**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement du Marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRICYCLES A MOTRICITE HUMAINE A CERTAINS HANDICAPES MOTEURS DE LA REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet suscité, le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la **fourniture**

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, les essais ou tests de fonctionnalité et la réception **de tricycles à motricité humaine pour certains handicapés moteurs de la Région de l'Extrême Nord.**

3. Cout Prévisionnel

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Exercice 2023, **Imputation : 222 250** pour un coût estimatif global de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

sans objet pour le présent Appel d'Offres

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser la prestation après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

BUDGET D'INVESTISSEMENT DU CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME-NORD EXERCICE 2023, Imputation : 222 250

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général) à Maroua sise au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**. Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès du Receveur Régional de l'Extrême-Nord.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général) à Maroua, Cellule d'Appui au lancement des offres, au quartier Djarengol-Pitoaré, Tél/Fax : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, au plus tard le **11/09/2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°009/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TRICYCLES A MOTRICITE HUMAINE A CERTAINS HANDICAPES MOTEURS DE LA REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la présente fourniture est de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** est requise.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **11/09/2023 à 13 heures** précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation



14.1. Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives:

- a) Dossier administratif Incomplet 48 h après l'ouverture des plis ;
- b) Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des offres ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.

1.1.2 : Offre technique :

- a) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- b) Absence de l'autorisation du fabricant ou du Certificat d'origine ;
- c) Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures ci-dessous :

TRICYCLES POUR HANDICAPES MOTEURS

Longueur : 1,8 mètres

Largeur: 0,78 mètre

Hauteur: 1 mètre

Poids à vide: 22 KG

-

- d) Validation d'au moins 70% sur l'ensemble des critères essentiels Soit 5 OUI / 7.

-

1.1.3 Offre financière :

- a) Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- b) Omission d'un sous détail de prix.

14.2. Critères essentiels :

N°	Désignations	Sous critères	Observation
1	Présentation générale de l'Offre	(03)	2/3 Pour un OUI
2	Référence du soumissionnaire	(01)	1/1 Pour un OUI
3	Méthodologie d'exécution	(02)	2/2 Pour un OUI
4	Garantie de l'engin	(01)	1/1 Pour un OUI
5	Capacité financière	(01)	1/1 Pour un OUI
6	Service après-vente	(05)	3/5 Pour un OUI
7	preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande ST et CCAP	(02)	2/2 Pour un OUI
	TOTAL	15 OUI	11 / 15 Soit 70%

NB : - Pour les références, joindre extraits de marchés et Procès-Verbaux de réceptions des fournitures ou attestations de bonne fin ou de bonne exécution ;

- Pour les caractéristiques techniques satisfaisantes, joindre les fiches techniques des engins proposés par le soumissionnaire qui feront foi.

15. Attribution

Le Président du Conseil Régional de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. 1. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général) à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : **222 29 01 50/ 222 29 01 51.**

MAROUA le 11 Aout 2023

Le PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

KALBASSOU Daniel

CONSEIL REGIONAL DE L'EXTREME NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD EN DEUX (02) LOTS, LOT 1/EN-23 : DALOT RADIER DE 4X4,0X3,0 EN BETON ARME DE 64ML AU PK02+600 DANS LE MAYO KLILIMBRI SUR LA ROUTE INTER N12 (KAELE-BOBOYO-MINDIF-MOUTOURWA) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, ET LOT 2/EN-23 : DALOT-RADIER DE 5X3,0X3,0 DE 80ML EN BETON ARME AU PK16+100 DANS LE MAYO MOKOGNE SUR LA ROUTE REGIONALE R0912 INTER N1 (MAGDEME -KOSSA-DJAOUDE-LIMITE DIAMARE) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction des ouvrages d'art dans la Région de l'Extrême-Nord en deux (02) lots, **lot 1/EN-23** : dalot radier de 4x4,0x3,0 en béton armé de 64ml au PK02+600 dans le Mayo Kilimbri sur la route INTER N12 (KAELE-BOBOYO-MINDIF-MOUTOURWA) dans le département du Mayo-Kani, et **lot 2/EN-23** : dalot radier de 5x3,0x3,0 de 80ml en béton armé au PK16+100 dans le Mayo Mokogne sur la route régionale R0912 INTER N1 (MAGDEME -KOSSA-DJAOUDE-LIMITE DIAMARE) dans le département du Mayo-Sava en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

Pour le Lot1/EN-23 :

● SERIE 000 : TRAVAUX PREPARATOIRES ET ETUDES :

- Installation de chantier y compris amenée et repli du matériel ;
- Etudes techniques et géotechniques d'exécution (sondages, formulation de béton etc), projet d'exécution et dossier de récolement.

● SERIE 300 : CONSTRUCTION DE DALOT EN BETON ARME:

- Démolition mécanique et partielle du radier sur une longueur de 22ml (lit majeur) ;
- Construction d'un dalot multiple en béton armé de 4x4,0x3,0 y compris toutes sujétions ;
- Béton armé pour accès (Parties radier sur une longueur cumulée de 40ml, largeur 4,45ml Epaisseur 20cm) ;
- Maçonnerie de moellons ;
- Dégagement amont et recalibrage du lit du cours d'eau ;
- Enrochement.

● SERIE 600 : SIGNALISATION ET DIVERS :



- Maintien de la circulation ;
- Panneaux de signalisation de type A ;
- Panneaux indicateurs.

Pour le Lot2/EN-23 :

● **SERIE 000 : INSTALLATIONS :**

- Installation de chantier ;
- Amenée et repli du matériel.

● **SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS :**

- Remblai en "grave latéritique" provenant d'emprunt pour raccordement de l'ouvrage à la chaussée ;
- Maintien de la circulation.

● **SERIE 300 : ASSAINISSEMENT – DRAINAGE :**

- Barbacanes ;

● **SERIE 400 : OUVRAGE :**

- Fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- Remblaiement des fouilles ;
- Moellons et sable pour remplissage du corps de radier ;
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m³ ;
- Béton armé pour dalle de roulement ;
- Béton armé pour piédroits ;
- Béton armé pour radier général ;
- Béton armé pour mur en ailes ;
- Béton armé pour bêche des fondations.

● **SERIE 500 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE :**

- Garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) ;
- Panneaux de signalisation métallique de type AB ;

- Balises en béton armé préfabriqué.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont repartis en **deux (02) lots** comme suit :



N° de lot	Région	Département	Ouvrage/rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'interven
1-EN/23	EXTRÊME-NORD	MAYO KANI	MAYO KLILIMBRI	64,0	6,0	90 114 175	Construction o dalot-radier
2-/EN-23		MAYO SAVA	MAYO MOKOGNE	80,0	6,0	129 885 825	Construction o dalot-radier

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en **deux (02) lots** comme suit :

N° de lot	Région	Département	Ouvrage/rivière	Portée/ Dimension (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'interven
1-EN/23	EXTRÊME-NORD	MAYO KANI	MAYO KLILIMBRI	64,0	6,0	90 114 175	Construction o dalot-radier
2-/EN-23		MAYO SAVA	MAYO MOKOGNE	80,0	6,0	129 885 825	Construction o dalot-radier

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du MINTP Ligne Fonds Routier, Exercices 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services du Conseil Régional de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général de la Région-CTD) à Maroua sise au quartier Djarengol-Pitoaré Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51. Dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax, Email...).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres des Services de la Région-CTD de l'Extrême-Nord (Secrétariat Général) à Maroua sise au quartier Djarengol-Pitoaré. Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, au plus tard le **11/09/2023** à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

“ APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°010/AONO/CREN/CIPM/2023 DU 11/08/2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD EN DEUX (02) LOTS, **LOT 1/EN-23** : DALOT RADIER DE 4x4,0x3,0 EN BETON ARME DE 64ml AU PK02+600 DANS LE MAYO KLILIMBURI SUR LA ROUTE INTER N12 (KAELE-BOBOYO-MINDIF-MOUTOURWA) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO KANI, ET **LOT 2/EN-23** : DALOT-RADIER DE 5x3,0x3,0 DE 80ml EN BETON ARME AU PK16+100 DANS LE MAYO MOKOGNE SUR LA ROUTE REGIONALE R0912 INTER N1 (MAGDEME -KOSSA-DJAOUDE-LIMITE DIAMARE) DANS LE DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois** pour chacun des deux (02) lots, ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
1-EN/23	Un million huit cent deux mille (1 802 000) Francs CFA
2-EN/23	Deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille (2 597 000) Francs CFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 11/09/2023 à 13 heures précises dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Extrême-Nord à Maroua, Quartier Djarengol-Pitoaré, Tél : 222 29 01 50/ 222 29 01 51, en présence des soumissionnaires.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires :

- **Dossier administratif incomplet pour :**
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence après le délai de 48 heures dès l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique.
 - **Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**
 - Une pièce falsifiée ou scannée.
 - **Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier rang ;**
 - **N'avoir pas satisfait au moins dix-neuf (19) critères sur l'ensemble des vingt-sept (27) critères existants ;**
 - **Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**
 - Absence du bordereau des prix unitaires (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres ;
 - Absence du devis Quantitatif et Estimatif paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ;
 - Absence des sous – détail des prix unitaire quantifiés paraphés et cachetés à chaque page.
 - **Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;**
 - **Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;**

14.2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site **sur 2 critères**

- L'attestation de visite du site ;
- Le rapport pertinent documenté et illustratif de visite du site.

b) Le personnel d'encadrement proposé **sur 14 critères** ;

- Conducteur des travaux ;
- Chef de chantier ;
- Responsable de laboratoire géotechnique ;
- Responsable topographique ;
- Responsable Administratif et Financier.

c) Le matériel à mobiliser **sur 10 critères** ;

- Un poste de soudure ;
- Un groupe électrogène ;
- Matériel géotechnique (densitomètre, moule Proctor, balances, série de tamis) , etc.

d) Les Références du Soumissionnaire **sur 1 critère** ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins-disante** et remplissant les critères administratifs.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services de l'ARMP au numéro de téléphone **01 51. 22 22 00 09**.

Pour tout autre complément d'information techniques, les soumissionnaires pourront se rapprocher de la Délégation Régionale de l'ARMP à la Préfecture de la Région de la Capitale.

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 10/AONO/ADC/CIPM/2023 du 17/04/2023** ;
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 115-23/ADC/CIPM/se du 29 juin 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 – La Lettre-commande relative à l'aménagement de la salle d'embarquement de l'Aéroport International de Garoua, est attribuée aux **ETS SERVAIR, Tél : 679 35 71 95/ 696 56 25 42, BP : 3635 Yaoundé**, pour un montant de **quarante-cinq millions trois cent soixante-huit mille (45 368 000) FCFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant des **ETS SERVAIR**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE BOKITO

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 27/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO****Maître d'Ouvrage**

Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
Vu le Dossier de consultation **N°04/DCE/C/BOK/SG/CIPM/2023** du **27 /04/2023** en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires aux écoles (paquet minimum), dans la commune de Bokito, département du Mbam et Inoubou ; région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la demande de consultation susmentionnée, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	GROUPE MARSWELL SARL	Tél. 655 49 30 19	10 481 920	12 499 690	01 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 31 Mai 2023

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

OFFICE CERÉALIER DU CAMEROUN**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION(CONFÈRE ARTICLE 06 ALIÉNA F)COMMUNIQUE DE PRESSE N°002
PORTANT PUBLICATION DESRESULTATS D'ATTRIBUTION.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de L'Office Céréaliier (MO), communique :

L'ETS MOBEL-Technology B.P Garoua, a été retenu pour l'acquisition d'un (01) véhicule de tourisme station wagon suivant l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°001/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2023 DU 03/07/2023

N° du lot	Intitulé du projet	Entreprise adjudicatrice	Délai d'exécution	Montant TTC en FCFA
Unique	ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE DE TOURISME STATION WAGON	ETS MOBEL-Technology B.P Garoua	60 jours	54 974 250

La société adjudicatrice, conformément au DAO et au Code des Marchés Publics, est priée de se présenter au plus tard 72 heures après la diffusion du présent communiqué aux fins d'élaborer le projet du contrat.

A cet effet, elle est priée de passer retirer ses offres dans un délai maximal de 15 jours. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

GAROUA le 11 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES
ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES
ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES
DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 610 107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de propreté intégrale de la ville d'EBOLOWA, au titre des exercices 2023 à 2027, le Maire de la ville d'EBOLOWA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Communauté Urbaine, un Appel d'Offres International Ouvert pour la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, l'exploitation du centre de traitement des déchets de la ville d'EBOLOWA, département de la MVILA, région du SUD.

2. Consistance des prestations

L'objectif principal des prestations est le ramassage des ordures ménagères et des déchets solides urbains dans la ville d'EBOLOWA pour la propreté intégrale de la ville.

Les prestations consistent en :

- la mise en place des bacs à ordures dans des zones appropriées et leur vidage ;
- la pose de corbeilles à papier dans les squares et jardins publics ainsi que leur vidage ;
- la collecte des ordures ménagères ;
- le transport des ordures ménagères et autres déchets à la décharge ;
- le balayage et nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés ;
- l'exploitation du Centre de Traitement des Déchets de MBANGA;
- l'aménagement et l'exploitation du Centre de Traitement des Déchets de LO'O BIYENG;
- le curage des rigoles et nettoyage d'une bande supplémentaire de 5 mètres (emprise communale) ;
- le soutien aux ménages à travers le renforcement du matériel d'hygiène et de salubrité ;

toutes autres sujétions nécessaires à un bon niveau de propreté de la ville.

3. Cout Prévisionnel



Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

FCFA HT pour 05 ans (2023 à 2027) réparti comme suit :

- 85% Etat du Cameroun ;
- 15% Budget de la CUE.

	PHASE I		PHASE II	Coût projeté HT (FCFA)
	Collecte, transport & traitement (T)	Balayage & curage (Km)	Infrastructures (%)	
ANNEE 1	33 891,00	34 000,00	12,71%	1 415 493 046
ANNEE 2	34 772,16	34 000,00	37,93%	1 522 184 500
ANNEE 3	35 676,24	34 000,00	49,36%	1 741 800 090
ANNEE 4	36 603,82	34 000,00	0,00%	940 995 433
ANNEE 5	37 555,52	34 000,00	0,00%	963 110 557
TOTAL	178 498,74	170 000,00	100,00%	6 583 583 626

4. Allotissement

Les prestations ainsi définies ne sont pas constituées en lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit Camerounais ou étranger, exerçant autant que possible dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.

6. Financement

Les prestations du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'Etat du Cameroun et de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA au titre des Exercices 2023 à 2027.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA Tél : 6 93 54 05 30, BP : 108 EBOLOWA dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (journal des marchés publics) et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Communauté.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA Tél : 6 93 54 05 30, dès publication du présent avis par voie de publication au JDM (Journal des Marchés Publics) et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Communauté, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale :

N°	INTITULE DU PROJET	MONTANT
1	AVIS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PU N°001/AAOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DU..... 2023 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD	1 000 000 F CFA

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées de Publics de la Communauté Urbaine d'EBOLOWA Tél : 6 93 54 05 30, **au plus tard le 21 septembre 2023 à 10 heures**, heure locale.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AAOIO/PU/CUE/MV/CAB/CIPM/2023 DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE D'EBOLOWA, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD ou d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de référence.

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du présent marché est de : cinq (05) ans, soit de 2023 à 2027.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de dépôt (Cent trente et un millions six cent soixante-onze mille six cent soixante-douze) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à cette date.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Prendre en compte les délais de délivrance des cautions. Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces Administratives, une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Marchés Publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu à l'Interne de Passation des Marchés de la CUE dans la salle des réunions de ladite Communauté Urbaine. Seuls les soumissionnaires sont autorisés à représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier Administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accord
3. Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse (s) déclaration(s) ;
4. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'ab
5. Note technique inférieure à 70 sur 100 ;
6. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérat copies certifiées conformes. Ces justifications Administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux m

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Présentation points
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires points
3. Méthodologie proposée et son adéquation avec les TDR points
4. Qualification et compétence du personnel clé points
5. Chiffre d'affaire et Solvabilité financière
6. Matériel

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 sur 100 à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financi

La note de l'offre financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière=100 X Montant de la proposition dont le prix est le plus bas

Montant de l'offre considérée

La note finale sera calculée de la façon suivante :

Note finale=70% Note technique + 30% Note financière

NB : l'évaluation des critères essentiels et sous –critères est binaire, avec des seuils de validation y attachés. Et pour tenir co une pondération est effectuée en cas d'évaluation positive (oui) ou négative (non).

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode sélection coût-qualité conformément aux méthodes de sélection décrites dans le prés

15. Attribution

En cas de sélection qualité coût Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins chère.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre – vingt – dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CUE et après avis de la Commission Centrale de Passation des Marchés de l'adjudicataire et l'Autorité Contractante.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics.

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°012/DG/TRADEX/CIPM /23 DU 17/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 06 JUIN 2023, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS AU DÉPÔT TRADEX À YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

le Directeur Général de TRADEX S.A. communique :

La société **GROUPE FX SARL BP : 12119 Douala**, est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°013/AONO/TRADEX/CIPM/2023 du 06 juin 2023, pour les montants ci-après :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Soixante-onze millions six cent soixante-dix-sept mille neuf cent quarante-sept (71 677 947)	Quatre-vingt-cinq millions quatre cent soixante-quinze mille neuf cent cinquante-deux (85 475 952)	Deux (02) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités de passer retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: 1468 Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. 233 43 63 75 / 233 43 63 76

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues, ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGONDI OWONA Alain Francis

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°013/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBC PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
N°018/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE ET REMPLACEMENT DES
PIECES DE L'AMBULANCE IMMATRICULÉE CA6561D A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

GARAGE DU PROGRES, Tel : (237) 243 702 303 / 676 004 100 est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUMISSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
GARAGE DU PROGRES	14 998 928 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent vingt-huit) FCFA.	Quarante-cinq (45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°021/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023 POUR LES SERVICES DE RESTAURATION POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour les services de restauration pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les services de restauration pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 99 990 000 Francs CFA TTC

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de la restauration et disposant des capacités techniques et financières requises pour l'exécution de ces prestations.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, Tel. 233 50 01 01, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable 100 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **15 Septembre 2023** à **12 h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 021 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 18 Août 2023 pour les services de restauration pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 999 800 FCFA. Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **15 Septembre 2023** à **13 h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le mode binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif autre que la caution de soumission après 48h après ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de preuve de disposer d'un Maître d'Hôtel ayant au moins 03 ans d'expérience (CV du Maître d'Hôtel signé et daté + copie certifiée conforme à l'original du diplôme/certificat/attestation de formation dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration).
7. Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
8. Absence de preuve d'avoir effectué au Cameroun au cours des trois (03) dernières années des prestations similaires dans au moins un Hôpital de 1ère catégorie (HGD, HGY, HGOPEL, HGOPY, CHUY, HGG) pour un montant cumulé supérieur ou égal à 60 000 000 FCFA (photocopie de la 1ère et de la dernière page de marchés + PV de réception correspondant).
9. Absence d'une capacité financière d'au moins 50 000 000 FCFA (surface financière par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances).
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Moyens logistiques** : preuve de propriété d'un véhicule pour le transport des produits alimentaires dans le respect des normes (photocopie certifiée conforme à l'original de la carte grise du véhicule ou contrat de location avec une entreprise de location de véhicules).
3. **Déclaration sur l'honneur d'avoir visité le site relatif à cette prestation au service hôtellerie de l'Hôpital Général de Douala** (Déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire, datée et cachetée).
4. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 105 000 000 FCFA (photocopie de la 1ère page et de la dernière de marchés publics et/ou bons de commande administratif + PV de réception correspondant, ou états financiers certifiés par un cabinet comptable agréé).
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés et Engagement sur l'honneur de prendre en charge le couvert et le petit matériel de distribution de repas.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires. Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word et/ou Excel) de son offre financière (devis et bordereau des prix unitaires).

Mode de sélection

Le mode de sélection est la sélection au moindre coût (moins disant).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 18 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA MISE A JOUR DES FIRMWARES DES INFRASTRUCTURES SERVEURS ET STOCKAGE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2023, LIGNE 24420407.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la mise à jour des firmwares des infrastructures serveurs et stockage de la société Aéroports Du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres sont les suivantes :

- (1) la mise à jour et à niveau des infrastructures vSphere Entreprise Plus vers la version 8.0 ou ultérieure ;
- (2) la mise à jour et à niveau des infrastructures Vcenter vers la version 8.0 ou ultérieure ;
- (3) l'amélioration de la performance globale et la sécurité de l'infrastructure en utilisant les fonctionnalités intégrées dans les nouvelles versions ;
- (4) la fourniture d'un document de configuration détaillant la configuration de l'infrastructure mise à niveau pour la maintenance future ;
- (5) la formation de trois (03) administrateurs.

NB : Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans la fourniture des logiciels ou de services informatiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023, ligne 24420407.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **14/09/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023

POUR LA MISE A JOUR DES FIRMWARES DES INFRASTRUCTURES SERVEURS ET STOCKAGE DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **deux (02) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **14/09/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

14.1. Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 22) ;
- b) Offre financière incomplète (confère RPAO, enveloppe financière page 23) ;
- c) Absence d'un agrément qui reconnaît au prestataire une spécialité en infrastructure et en cloud (le document à fournir doit ressortir l'ID vérifiable du soumissionnaire) ;
- d) Absence d'une attestation démontrant que le soumissionnaire est un revendeur/partenaire agréé par VMWARE ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- f) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- g) Note technique inférieure à 80 points sur 100 pour la notation des critères essentiels ;
- h) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

14.2. Critères essentiels

1. Références du soumissionnaire en prestations similaires : **25 pts** ;
2. Qualification du personnel : **40 pts** ;
3. Note méthodologique et plan de travail : **19 pts** ;
4. Capacité financière : **05 pts** ;
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **02 pts**
6. Visite de site : **07 pts**
7. Présentation générale de l'offre : **02 pts**.

Les détails de la notation sont contenus dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 228.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 10 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET A LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
INSBA0009.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture, à l'installation et à la mise en service de tuyauteries y compris leurs accessoires, de la robinetterie, d'une cuve émulseur et d'un groupe motopompe, dans le cadre de la mise en conformité du réseau de Défense Contre Incendie (DCI) du dépôt de Bafoussam.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent dossier d'appel d'offres comprennent toutes les tâches décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Toutes Taxes Comprises (TTC) **deux cent quatorze millions neuf cent vingt-cinq mille neuf cent soixante huit francs FCFA (214 925 968) F CFA.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INSBA0009.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP) (Tel : (237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou+ (237) 699 71 75 38/674 10 02 37), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social (B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (237) 233 40 47 96, dès publication du présent Avis d'Appel d'offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille francs (F CFA 150 000)** payable dans le compte N°**33598800001-89** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **12 septembre 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au siège de la SCDP (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, L' INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre dans ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **quatre millions deux cent mille (4 200 000) F CFA**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **12 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP (sis à la bibliothèque de l'Immeuble Nguéa au dépôt de Bessengue à Douala), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM-SCDP à cet effet ;

Offre technique

- La non-validation de 4 critères sur 5 à l'évaluation technique ;
- Absence de la capacité financière.

Offre financière

- Non-conformité des pièces suivantes au modèle prescrit par le DAO : Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif Estimatif (DQE).
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

CRITERES	NOTE
Références de l'Entreprise	Oui/Non
Documentation justifiant l'origine et la qualité des équipements	Oui/Non
Moyens humains	Oui/Non
Méthodologie et planning d'exécution des prestations	Oui/Non
Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP Téléphone (237) 233 40 54 45 (Poste 12060) ou +(237) 699 71 75 38/674 10 02 37.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Qualité Sécurité et Environnement (DQSE), Sous-Directeur des Projets Etudes et Suivi des Travaux (SDPEST) : 679 51 88 84 ou 679 53 71 00.

Visite de site

Une visite de site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'ingénieur du marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Chef de dépôt de Bafoussam.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 18 AOÛT 2023, RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES BUREAUX DE TRADEX

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant assurer les prestations d'entretien de ses bureaux à Douala (immeuble siège) et à Yaoundé (représentation et bureaux du magasin).

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans l'entretien et le nettoyage des bureaux, et disposant des agréments nécessaires à l'exercice des prestations attendues.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par les budgets de la société TRADEX de l'exercice 2023 et suivants.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX (CMA-TRADEX), sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **60 000 F CFA (Soixante mille francs)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé- agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX S.A, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard **le 28 septembre 2023 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissés devront porter la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°016/AONO/TRADEX/CIPM/23 DU 18 AOÛT 2023, RELATIF AUX PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES BUREAUX DE TRADEX

CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations prévue par TRADEX S.A pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres sera de trois (03) ans, dont une tranche ferme d'un (01) an et deux tranches conditionnelles d'un (01) an chacune.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **neuf cent mille Francs CFA (900 000 F CFA)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 septembre 2023**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures précises**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ;
4. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
5. Offre technique non-conforme ;
6. Non-respect d'au moins **06 (six) des 09 (neuf) sous-critères** essentiels de l'évaluation de l'offre technique visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**trois sous-critères**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**deux sous-critères**) ;
4. Méthodologie (**un sous-critère**) ; et
5. Moyens matériels et ressources humaines permanents ou mobilisables avec justificatifs d'achats (**deux sous-critères**).

13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la « moins-disante » et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits éliminatoires ou de ceux essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com).

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celles-ci s'inscrivent, TRADEX S.A organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres **le 1^{er} septembre 2023 à 10H00**, heure locale dans les bureaux de TRADEX S.A à Douala.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

Visite de site du projet

La visite de site est programmée pour le siège à Douala, **le 1^{er} septembre 2023 à la suite de la réunion préparatoire. Celle de la représentation et des bureaux du magasin de Yaoundé aura lieu le 08 septembre 2023 à partir de 10 heures**. Une attestation de visite de site sera délivrée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant dans chaque site.

DOUALA le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGONDI OWONA Alain Francis

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°03/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 07/07/2023 POUR LA REALISATION DE LA MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (CSPS) DU PROJET DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 17 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !